

Haute école pédagogique du canton de Vaud
Formation continue certifiée

Formation continue certifiée
Master of Advanced Studies - MAS

Métiers de la formation dans l'enseignement supérieur: conception, accompagnement, recherche, systèmes

MAS – 60 crédits ECTS

Plus d'informations sur <http://candidat.hepl.ch/mas-peshep>



hep/

Préambule	3
Formations continues certifiées de la HEP Vaud	3
Introduction	3
Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud	4
Séance d'information	4
Présentation générale de la formation	5
Compétences travaillées	5
Public cible	5
Organisation des études	6
Programme de la formation	7
Module 1 : Socle commun (10 ECTS)	7
Modules 2 à 5 : les modules thématiques par compétence	11
Module 2 centré sur la compétence 1	11
Module 3 centré sur la compétence 2	18
Module 4 centré sur la compétence 3	21
Module 5 centré sur la compétence 4	23
Modules 6 et 7 : les modules d'activités pratiques	26
Module 6 : Activités pratiques orientées vers le terrain des institutions de formation des enseignant.e.s	26
Module 7 : Activités pratiques orientées vers le terrain professionnel scolaire	32
Module 8 : Séminaire d'intégration (4 ECTS)	34
Module 9 : Mémoire (8 ECTS)	35
Structure modulaire du programme	36
Tableau de correspondance modules et compétences travaillées	36
Calendrier de la formation	37
Principes de l'évaluation	37
Lieu de la formation	37
Direction	37
Équipe pédagogique	37
Évaluation des modules et du cursus	38
Frais d'inscription et taxes	38
Services aux participant-e-s	39
Service académique	39
Conditions d'admission	39
Procédure d'inscription à la formation	40
Conditions spécifiques aux enseignant-e-s vaudois-es ou personnels d'établissements subventionnés par l'État de Vaud	41
Conditions spécifiques au personnel de la HEP Vaud	41
Inscription en tant qu'auditrice ou auditeur	41
Carte d'inscription	41
Conditions en cas de désistement	41
Délivrance des titres et du supplément au diplôme	41
Campus de la HEP Vaud	42
Base juridique	42

Préambule

Formations continues certifiées de la HEP Vaud

Ce programme de formation est proposé par la HEP Vaud via la Filière de formation continue certifiée (anciennement postgrade) et par l'Unité d'enseignement et de recherche « Développement de l'enfant et de l'adulte » (UER DV).

Les formations de type :

- Certificate of Advanced Studies (CAS) (entre 10 et 29 crédits ECTS¹)
- Diploma of Advanced Studies (DAS) (entre 30 et 59 crédits ECTS)
- Master of Advanced Studies (MAS) (minimum 60 crédits ECTS)

sont des formations continues certifiées qui font suite à une formation de base (titre d'enseignement, Bachelor, Master ou titre jugé équivalent).

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud offrent aux professionnel-le-s actif-ve-s dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de l'éducation, de la santé et du social l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes, au sein d'organisations publiques ou privées.

La Filière de formation continue certifiée ainsi que les Unités d'enseignement et de recherche (UER) concernées par la thématique de la formation s'engagent à concevoir l'ingénierie de la formation prévue, à mener à bien l'intégralité de la formation et à assurer un suivi qualité permettant l'amélioration constante des prestations fournies.

Introduction

Dans la plupart des Hautes écoles pédagogique suisses, les formateurs et formatrices qui y exercent ont des profils très variés, issus du champ académique ou du champ professionnel de l'enseignement obligatoire ou post-obligatoire, mais relativement peu avec une formation spécifique de formateur-trice d'enseignant-e-s ou d'adultes.

S'inscrivant dans les objectifs du programme P-11 de Swissuniversities, le MAS « Métiers de la formation dans l'enseignement supérieur: conception, accompagnement, recherche, systèmes » (MAS PESHEP) a pour but de développer le double profil de compétences science-pratique. Conçue de manière flexible et modulaire, cette formation met en place un espace de développement professionnel répondant à la diversité des profils des participantes et participants. Ainsi, chacun-e construit son parcours de formation en fonction de ses besoins.

La formation vise le développement des quatre compétences qui constituent le métier de formateur-trice d'enseignant-e-s :

1. Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de formation variés et adaptés au contexte de la formation supérieure initiale et continue des enseignant-e-s
2. Accompagner des individus dans leurs apprentissages et leurs projets en formation initiale et continue
3. Mener de la recherche pour l'enseignement et la formation
4. Agir dans le système (institutions de formation des enseignant-e-s et partenaires)

En plus des principes généraux présentés au point suivant, le MAS PESHEP est développé selon les principes spécifiques suivants :

1. Accompagner les parcours individuels en proposant une flexibilité de choix selon les projets, expériences préalables et contexte professionnel. Le détail de l'articulation de la formation est présenté plus bas dans ce document.
2. Favoriser la co-construction de savoirs, l'apprendre ensemble entre les participant.e.s et avec les intervenant.e.s, tout au long de la formation.
3. Trouver des solutions hybrides autant que possible pour permettre aux participant.e.s d'articuler au mieux leur formation avec leurs contraintes professionnelles et familiales.

Le volume de la formation est de 60 ECTS réparti sur six semestres.

¹ **ECTS:** European Credit Transfer and Accumulation System. Un ECTS équivaut à 25-30 heures d'apprentissage.

Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud offrent aux participant-e-s l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes.

Pour ce faire, nos formations se fondent notamment sur les principes suivants :

- former des professionnel-le-s capables d'une approche réflexive et autocritique de leurs intentions, de leurs actions et de leurs résultats ;
- former des professionnel-le-s capables de formaliser des réflexions en mobilisant ressources théoriques, savoirs professionnels et expériences pratiques ;
- prendre en compte l'expérience des participant-e-s, l'environnement socio-professionnel de chacun-e et les conditions d'exercice de leur pratique ;
- s'appuyer sur des problématiques professionnelles identifiées et des situations significatives ;
- faire appel à des modalités pédagogiques variées, alliant apports conceptuels, mises en situation, débats, travaux en groupe, échanges avec les milieux professionnels en Suisse et à l'étranger ;
- favoriser les interactions et s'appuyer sur les ressources collectives et variées des participant-e-s et d'expert-e-s afin de participer à la co-construction des savoirs dans une optique de développement et d'enrichissement mutuel ;
- offrir des espaces d'intégration pour favoriser un transfert effectif dans les pratiques professionnelles et la création de liens entre les divers éléments de formation ;
- inclure dans la formation les résultats récents de la recherche.

Séance d'information

Une séance d'information est organisée au début du semestre de printemps de chaque année, avec une possibilité de participation en comodal. La filière FCC communique les dates de ces séances une fois connues. Pour s'y inscrire, il faut envoyer un message à filiere-fcc@hepl.ch.

Présentation générale de la formation

Compétences travaillées

A l'issue de la formation MAS PESHEP, les participant-e-s seront capables de :

- 1) *Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de formation variés et adaptés au contexte de la formation supérieure initiale et continue des enseignant-e-s*

Cette compétence concerne la conception des dispositifs de formation adaptés aux différents contextes de la formation supérieure (initiale et continue) des enseignant-e-s en institution de formation d'enseignant.e.s, leur mise en œuvre impliquant l'animation de groupes de taille variable à l'aide de méthodes d'enseignement et d'apprentissage variées ainsi que l'évaluation des apprentissages, tout en respectant l'alignement curriculaire.

Les UF qui contribuent au développement de cette compétence prennent en compte la question de l'alignement curriculaire (soit au niveau du dispositif de formation/UF, de l'objectif à l'évaluation, soit au niveau du programme et du référentiel de compétences).

- 2) *Accompagner des individus dans leurs apprentissages et leurs projets en formation initiale et continue*

Cette compétence concerne l'accompagnement d'individus ou groupes d'individus (étudiant-e-s ou enseignants-e-s), en présence ou à distance, dans leurs apprentissages et leurs projets, dans les diverses situations de formation (grands effectifs, séminaires d'intégration, suivi de mémoires, visites de stages) et types de formation (FI et FC). Cela inclut les situations d'accompagnement des projets de formation continue.

Les UF qui contribuent à cette compétence explicitent la ou les situations de formation traitées et travaillent sur les postures d'accompagnement des formateurs-trices.

- 3) *Mener de la recherche pour l'enseignement et la formation*

Cette compétence concerne la conception et la réalisation de recherches en sciences de l'éducation, tant pour produire de nouveaux savoirs que pour faire évoluer les pratiques d'enseignement et ses propres pratiques de formation. Cela inclut ainsi les pratiques de recherche à destination de l'enseignement et également celles à destination des pratiques propres de formation en institution de formation d'enseignant.e.s.

Les UF qui contribuent à cette compétence explicitent leurs cadres/positionnements théoriques et méthodologiques ainsi que l'articulation entre recherche et formation/enseignement.

- 4) *Agir dans le système (institution de formation d'enseignant.e.s et partenaires)*

Cette compétence concerne d'une part l'agir au niveau institutionnel pour mener à bien les tâches académiques (formation, recherche et service) en s'insérant dans une équipe et en développant des stratégies personnelles et professionnelles adaptées aux contraintes et ressources de l'institution. Elle inclut également la collaboration avec les différents partenaires scolaires. Elle implique de comprendre le système de l'institution de formation d'enseignant.e.s ainsi que les principaux enjeux des systèmes éducatifs et politiques fédéraux et cantonaux.

Les UF qui contribuent à cette compétence spécifient à quel niveau du système elles se situent.

Les objectifs de formation sont conformes aux exigences pour la formation continue de niveau tertiaire du Cadre de qualification national (nqf.ch-HS) adopté par les hautes écoles suisses.

Public cible

La formation s'adresse spécifiquement aux formatrices et formateurs des institutions de formation d'enseignant-e-s (HEP, universités, INSPE, etc.).

Il est possible de suivre certains enseignements du MAS PESHEP en tant qu'auditeur-trice libre.

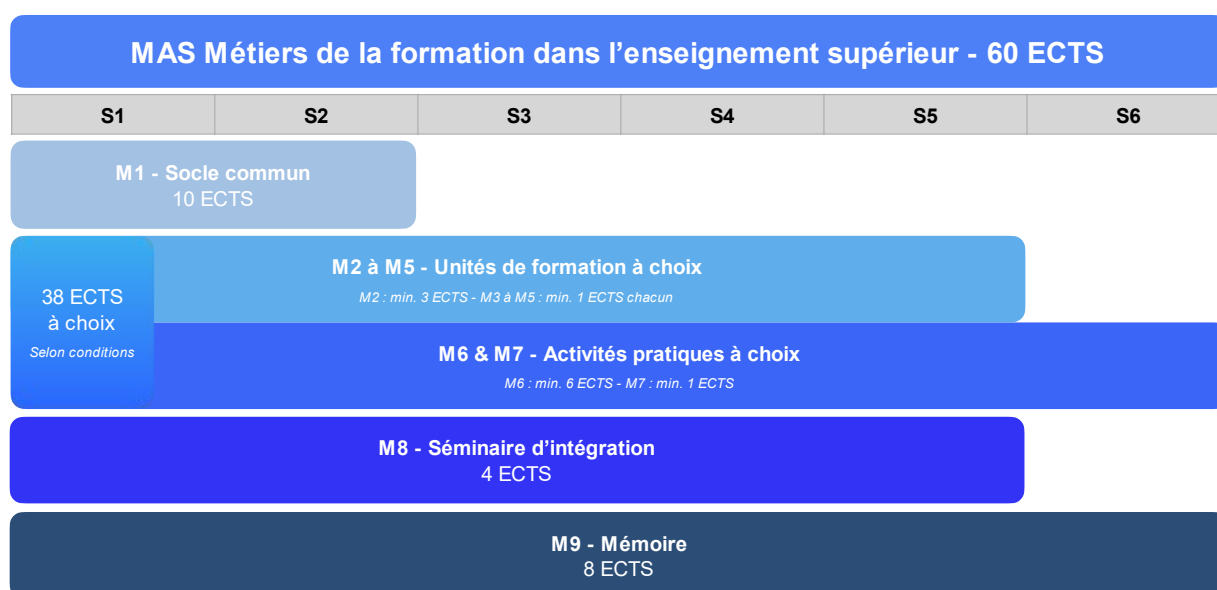
A noter que ce MAS de formation continue ne constitue pas un titre suffisant pour être engagé en HEP en tant que chargé-e d'enseignement. La condition d'engagement est d'avoir un Master de formation initiale (comme par exemple le [Maspe](#)). Ce MAS PESHEP est intéressant par exemple pour une personne ayant un Master et qui souhaite postuler à un poste de professeur à la HEP, sans avoir de doctorat.

Organisation des études

Le dispositif flexible et modulaire de cette formation est conçu dans le but d'offrir un espace de développement professionnel répondant à la diversité des profils des participants et participantes qui construisent leur parcours de formation en fonction de leurs besoins.

Les modules composant le programme d'études se déclinent comme suit et leur articulation est décrite dans la figure :

- M1* : Socle commun ;
- M2 à M5* : modules à choix ciblés sur chacune des quatre compétences ;
- M6 & M7* : activités pratiques à choix orientées terrain institution de formation d'enseignant.e.s et terrain scolaire ;
- M8* : Séminaire d'intégration ;
- M9* : Mémoire.



Pour l'obtention du titre du **MAS PESHEP** de 60 ECTS, le candidat ou la candidate devra valider :

- le M1 de 10 ECTS
- un total de 38 ECTS à *choix* dans les modules M2 à M7 en respectant les conditions suivantes :
 - Pour le M2 : au moins 3 ECTS ;
 - Pour les M3 à M5 : au moins 1 ECTS par module ;
 - Pour le M6 : au moins 6 ECTS ;
 - Pour le M7 : au moins 1 ECTS ;
- le séminaire d'intégration de 4 ECTS (M8) ;
- un mémoire de 8 ECTS (M9).

Programme de la formation

Module 1 : Socle commun (10 ECTS)

Ce module représente le socle commun et est obligatoire. Il devra être effectué de préférence durant la première année. Il sera validé à l'obtention de la totalité des crédits des 4 unités de formation.

N° d'unité	Titre de l'unité	SA	SP	Nombre de jours	ECTS
MAS-PESHEP101	Pédagogie et innovation dans l'enseignement supérieur	-	X	6	6
MAS-PESHEP102	Pratiques d'accompagnement en formation, leurs intentions et leurs apports – exploration par le récit oral	X	-	2	2
MAS-PESHEP103	Introduction à la recherche en formation des enseignant-e-s	X	-	1	1
MAS-PESHEP104	La formation des enseignant-e-s romand-e-s, au prisme de son évolution historique et de son développement actuel	X	-	1	1
		Total		10	10

MAS-PESHEP101 : Pédagogie et innovation dans l'enseignement supérieur (6 ECTS)

Le cours vise d'une part à former les participant-e-s aux bases de la formation dans l'enseignement supérieur dans la perspective d'y enseigner, et d'autre part à leur fournir les outils pédagogiques et d'analyse nécessaires pour concevoir et analyser des dispositifs hybrides et innovants de formation supérieure.

Contenus

- l'apprenant-e adulte ;
- les dispositifs de formation hybrides et scénarisation ;
- introduction à la FOAD (Formation Ouverte et A Distance) ;
- innovation pédagogique ;
- enseigner à un grand groupe ;
- usages des TICE ;
- théorie et analyse de l'activité ;
- évaluation de ses enseignements ;
- évaluer les apprentissages dans l'enseignement supérieur ;
- Scholarship of Teaching and Learning (SoTL), faire de son enseignement un objet de recherche ;
- alternance en formation des enseignant-e-s et employabilité des formations supérieures.

Issues de plusieurs sujets pédagogiques actuels débattus dans l'enseignement supérieur en Suisse, ayant un lien particulier avec la formation des enseignant-e-s, ces thématiques sont abordées d'une part sous l'angle des résultats de recherche récents et d'autre part avec le souci de faire vivre aux participant-e-s des expériences innovantes d'enseignement et d'apprentissage en mode hybride.

Objectifs d'apprentissage visés

- Identifier et expliquer les notions clés liées à la pédagogie de l'enseignement supérieur et à l'innovation pédagogique ;
- Concevoir et évaluer un enseignement hybride adapté à un public de l'enseignement supérieur ;
- Recourir aux résultats de recherche dans le domaine pour justifier ses choix pédagogiques ;
- Recourir à des outils d'analyse théorique pour décrire et évaluer une innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur ;
- Mener une réflexion personnelle à propos de ses propres résultats et processus d'apprentissage.

Modalités de formation et de certification

Le cours est délivré sur un mode HYFLEX (présentiel/synchrone à distance/asynchrone).

Le-la participant-e devra valider les travaux suivants :

1. une présentation des travaux de groupe lors d'un colloque interne au cours ;
2. un travail écrit collaboratif finalisé à la suite du colloque ;
3. un travail réflexif individuel de synthèse.

Intervenant-e-s

- Amaury Deale
- Nathalie Deschryver
- Nicolas Perrin
- David Piot
- Anne Bationo Tillon
- Mathilde Ferro

Dates et horaires

Cette unité de formation a lieu tous les jeudis du semestre de printemps, de 13h15-16h30.

Elle est ouverte aux auditeur-trice-s libres.

MAS-PESHEP 102 : Pratiques d'accompagnement en formation, leurs intentions et leurs apports – exploration par le récit de vie oral (2 ECTS)

Les participant-es seront amené-es à (re)découvrir et analyser les pratiques d'accompagnement en formation d'enseignant-es, des intentions qu'elles poursuivent aux effets qui leur sont reconnus.

Dans un premier temps (demi-journée 1) seront présentés, sur une modalité en partie interactive, des apports introductifs plus conceptuels (en présentiel) sur ces pratiques ainsi que sur l'approche des histoires de vie en formation. Dans un deuxième temps (journée 2), une démarche d'implication des participant-es les amènera à réfléchir à leur formation propre, au plan notamment des pratiques d'accompagnement vécues, du sens construit en les expérimentant, des apports qu'on leur reconnaît. Un tel travail de « recherche et de construction de sens à partir de faits temporels personnellement vécus » (Pineau et Le Grand, 1993, p. 3), dans Pineau, 2019), leur permettra d'habiter autrement leur posture de praticien-ne (enseignant-e)-chercheur-se ou de conseiller-e pédagogique. Ce changement possible de posture prendra appui sur l'ouverture apportée par la production et l'analyse de son propre récit orienté par ces préoccupations, mais aussi par l'analyse croisée des récits produits par ses pair-es en sous-groupe. Ces narrations permettent d'approcher comment l'accompagnement s'est déployé à l'échelle de la vie adulte notamment, de considérer ses ingrédients, ses enjeux, ses dispositifs, etc., dit autrement d'approcher la complexité de cette nébuleuse (Paul, 2004) qu'est l'accompagnement. Finalement, les apports des pratiques d'accompagnement pourront ainsi être analysés et discutés en regard des intentions initialement repérées.

Contenus

- apports conceptuels sur les pratiques d'accompagnement et de formation des adultes ;
- apports conceptuels sur l'approche biographique en formation ;
- initiation à la démarche des histoires de vie en la vivant ;
- bilan des apports de telles pratiques d'accompagnement et de formation.

Objectifs d'apprentissage visés

- Repérer les intentions des pratiques d'accompagnement en formation ;
- Analyser l'engagement de l'adulte en formation et dans des dispositifs d'accompagnement en particulier ;
- Analyser et discuter les effets des pratiques d'accompagnement en formation sur les acteur-rice-s ;
- Identifier la dimension expérientielle des apprentissages et du développement professionnel ;
- S'initier à la démarche des histoires de vie par l'expérience de sa propre implication ;
- Comprendre l'impact des parcours de vie chez l'adulte en formation et les déterminants de cette dernière ;
- Développer son propre « pouvoir de formation » en articulation avec la mise en mots de l'expérience.

Modalités de formation et de certification

Dans ce module introductif, les narrations sont réalisées sous forme de récit de vie oral (préparation en asynchrone à distance) et le vécu des narrations a lieu en présentiel (séminaire à effectif réduit).

La participation et la réalisation du travail attendu permettra au participant de certifier l'unité de formation. En cas

d'inconfort à vivre la démarche d'histoire de vie, une production d'un travail réflexif sur les objets de cette formation peut être négocié avec la formatrice.

Intervenant-e-s

- [Katja Vanini De Carlo](#)

Dates et horaires

Cette unité de formation a lieu au semestre d'automne de l'année 1 selon la planification suivante :

- ½ jour apports conceptuels, consigne et contractualisation pour la démarche biographique ;
- (1 semaine plus tard) 1 jour pour vivre la démarche (récit d'expérience oral en sous-groupe) ;
- (lendemain) ½ jour analyse et discussion des apports.

Elle est ouverte aux auditeur-trice-s libres à la condition qu'ils-elles s'engagent pleinement dans la démarche de récit.

MAS-PESHEP 103 : Introduction à la recherche en formation des enseignant-e-s (1 ECTS)

En partant des questionnements et de l'expérience des participant-e-s et en s'appuyant sur la littérature, l'unité de formation explore les enjeux associés à la mobilisation de la recherche dans les dispositifs de formation des enseignant-e-s. Elle questionne la place et le rôle de la recherche vis à vis du défi central de la formation des enseignant-e-s : la transformation des représentations, des discours et des pratiques. Il engage aussi les participants et les participantes à réaliser un pas de côté pour faire évoluer leurs propres représentations de la recherche en éducation.

Contenus

- les postures épistémologiques en sciences de l'éducation, des méthodes d'enquête et des « régimes de vérité » mobilisés par les enseignant-e-s-chercheur-euse-s ;
- la relation entre approche épistémologique et visées de la recherche en termes de question/méthodes/résultats ;
- l'exploration des enjeux et des défis de l'analyse des pratiques professionnelles, dispositif central des formations en alternance, censé articuler « théorie » et « pratique » et construire de la réflexivité dans une visée de transformation des pratiques enseignantes.

Trois manières d'intégrer la recherche dans le cadre de l'analyse des pratiques seront abordées :

- la mobilisation des savoirs de la recherche par les formatrices et formateurs ;
- la mobilisation des savoirs de la recherche par les participant-e-s elles-eux-mêmes ;
- la mobilisation par les participant-e-s des savoirs de la recherche portant sur les dispositifs et les pratiques de formation.

Sans prescrire ou prendre parti pour l'une ou l'autre démarche d'analyse des pratiques, le module amène les participant-e-s à explorer les controverses qui entourent ces démarches, à identifier leurs avantages et limites, ainsi qu'à construire une grille d'observation et d'analyse de la place de la recherche dans les dispositifs d'analyse de pratiques. Cela permet aux participant-e-s de problématiser leurs propres dispositifs de formation et d'élargir l'horizon des possibles en matière de mobilisation de la recherche en vue de transformer les pratiques.

Objectifs d'apprentissage visés

- Problématiser sa propre posture épistémologique et ses propres pratiques de mobilisation de la recherche en formation d'enseignant-e-s ;
- Identifier les avantages et les inconvénients de différentes manières de mobiliser la recherche dans le cadre de la formation d'enseignant-e-s, en particulier de l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Intégrer quelques apports de la recherche concernant les conditions du développement professionnel des enseignant-e-s.

Modalités de formation et de certification

Le cours propose une variation des modalités en fonction des contenus d'apprentissages : cours, débats en plénière, travaux de groupe (en présentiel et à distance), classe inversée (présentations des résultats des travaux de groupe). La validation de l'unité de formation se fait par le biais d'un travail individuel de certification portant sur un dispositif d'analyse des pratiques professionnelles articulant « théorie » et « pratique », justifié sur la base de la recherche et incluant l'explicitation du positionnement épistémologique.

Intervenant-e-s

- [Corinne Marlot](#)
- [Michele Poretti](#)

Dates et horaires

Cette unité de formation a lieu au semestre d'automne de l'année 1 avec deux demi-journées de présence. Elle est ouverte aux auditeur-trice-s libres.

[MAS-PESHEP 104 : La formation des enseignant-e-s romand-e-s, au prisme de son évolution historique et de son développement actuel \(1 ECTS\)](#)

Cette unité de formation se présente en deux volets. Une première partie historique remonte aux origines des formations d'enseignant-e-s depuis la mise en œuvre de l'Instruction publique en Romandie et parcourt ses évolutions. Elle met en évidence les similitudes et les divergences perceptibles entre les cantons.

La seconde partie se concentre sur la situation actuelle et le développement des formations destinées à l'enseignement dans l'espace romand. Il s'agit de rendre visibles les instances institutionnelles, leurs réglementations respectives ainsi que leurs interactions.

Contenus

- Les origines et les différentes étapes du développement de la formation des enseignant-e-s : des Ecoles normales aux HEP.
- Les débats et les controverses qui ont parsemé cette évolution.
- Cadre général de la formation des enseignants en Suisse et au niveau romand (règlements, diversité des formations, travail de la CDIP, travail de coordination entre les cantons, rôle du CARH...)

Objectifs d'apprentissage visés

- Porter un regard historique, comparatiste et critique sur les formations destinées aux enseignant-e-s ;
- Connaître le(s) contexte(s) dans lesquels évoluent les formatrices et formateurs d'enseignant-e-s en Romandie et en Suisse ;
- Identifier les principales composantes du cadre général des formations des enseignant-e-s.

Modalités de formation et de certification

Cette unité sera proposée sous forme de cours. La certification s'effectuera par un travail écrit sous la forme d'une réponse à des questions d'analyse.

Intervenant-e-s

- [Sylviane Tinembart](#)
- [Cyril Petitpierre](#)

Dates et horaires

Cette unité de formation organisée l'année 1 en automne, représente une charge d'une journée de formation pouvant se répartir sur deux demi-journées.

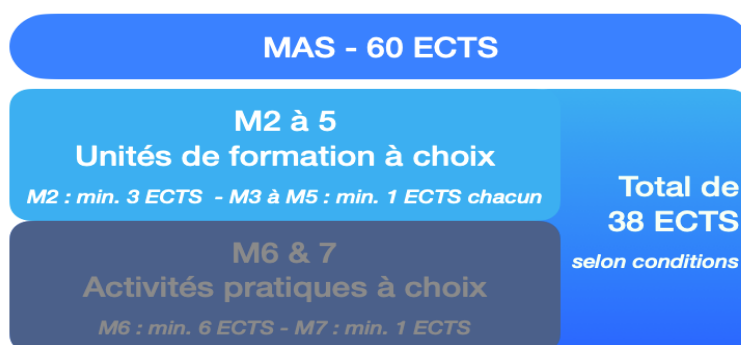
Elle est ouverte aux auditeur-trice-s libres.

Modules 2 à 5 : les modules thématiques par compétence

Procédure de sélection des unités de formation

Le dispositif mis en place rend possible la personnalisation de sa formation en fonction de ses besoins personnels. Dans les modules thématiques suivants (M2 à M5), les enseignements peuvent être choisis par le ou la participant-e en veillant à respecter les conditions présentées.

Les unités de formation sont ouvertes si elles comptent au minimum 6 participant-e-s inscrits. Certaines comportent un nombre maximum limite de participant-e-s, précisé dans leur descriptif détaillé.



Module 2 centré sur la compétence 1

Le second module se compose d'unités de formation principalement axées sur la première compétence développée par le programme de formation MAS PESHEP : Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de formation variés et adaptés au contexte de la formation supérieure initiale et continue des enseignant-e-s. Le ou la participant-e-s devra sélectionner différentes unités de formation pour un minimum de 3 ECTS afin de valider le module.

N° d'unité	Titre de l'unité	SA	SP	Nombre de jours	ECTS	Période conseillée
MAS-PESHEP 201	L'oral comme outil de formation – développer ses compétences d'expression orale en contexte de formation	X	-	4	3	Année 1
MAS-PESHEP 202	Hybridation de la formation	X	-	1,5	2	Année 3
MAS-PESHEP 203	Formation continue, prestations sur mesure dans les écoles et accompagnement de projets de l'école	X	-	1	1	Année 2
MAS-PESHEP 204	Micro-teaching - atelier d'échanges pédagogiques	X	-	3	1	Année 2
MAS-PESHEP 205	Créativité et dispositifs pédagogiques dans la formation des adultes	X	-	A préciser	3	Année 3
MAS-PESHEP 206	Spécificités du cycle 1 (<i>sous réserve</i>)	X	-	A préciser	3	Année 3
MAS-PESHEP 207	Réalisation et utilisation de l'audiovisuel (vidéo, podcast) pour la formation	-	X	2	2	Année 2
MAS-PESHEP 208	Analyse de pratiques professionnelles intégrant la formation-action, les mentoring conversation studies et l'utilisation de la vidéo	X	X	4,5	3	Année 2

MAS-PESHEP 201 : L'oral comme outil de formation - Développer ses compétences d'expression orale en contexte de formation (3 ECTS)

Cette unité de formation vise le développement des compétences d'expression orale spécifiques au travail du formateur et de la formatrice d'enseignant-e-s. Elle vise à doter ses participant-e-s de savoirs relatifs aux dimensions spécifiques de la communication orale et à les amener à exercer des techniques issues de la pratique théâtrale et de la psychologie sociale pour développer des stratégies de communication en contexte professionnel.

Après avoir cerné la place et le rôle de l'oral dans les dispositifs de formation et dans l'établissement d'une dynamique de travail, nous expliciterons les caractéristiques des *supports de cours* stimulant l'intérêt des formé-e-s et l'apprentissage des formé-e-s ainsi que les caractéristiques des *supports à la parole* du formateur et de la formatrice. Le module prévoit aussi des moments d'observation de pratiques de formation, par le recours à des extraits de séances de formation issus de corpus de recherche ou des participant-e-s eux-mêmes. Certains moments de formation permettent l'identification de gestes du formateur et de la formatrice d'enseignant-e-s, vus comme manières de dire et de faire, suivi de leur analyse fine au regard des objectifs de formation et du développement professionnel des formé-e-s. Le module est ponctué de moments de modélisation par les intervenant-e-s et d'exercices des différents éléments pointés de manière à favoriser l'efficacité de la formation et l'usage ultérieur des contenus et démarches proposés.

Objectifs d'apprentissage visés

- Prendre en compte les dimensions verbales et non verbales dans le travail de l'enseignant-e et du formateur-trice d'enseignant-e ;
- Recourir à des théories et techniques issues de la psychologie sociale et du théâtre pour développer des stratégies permettant la gestion de situations d'enseignement complexes (imprévus, stress) ;
- Examiner et mettre en pratique des manières de dire et de faire propres aux gestes des formateur-trice-s d'enseignant-e-s : formuler des consignes, réguler des apprentissages (émettre des rétroactions, mettre en place des dispositifs de formation dans lesquels les participant-e-s sont actif-ve-s, évaluer des présentations orales des formés), présence du formateur ou de la formatrice ;
- Analyser et exercer des dispositifs favorisant la dynamique du groupe ;
- Analyser et produire des supports visuels qui soutiennent, mettent en valeur le discours du formateur ou de la formatrice et donc stimulent l'apprentissage des formé-e-s ;
- Analyser la place de l'oral dans une séance et une séquence de formation ;
- Communiquer et analyser sa propre pratique de l'oral en vue de l'améliorer.

Modalités de formation et de certification

Le cours propose une variation des modalités en fonction des contenus d'apprentissage alternant entre des phases théoriques et des phases d'exercices pratiques ou d'analyse.

La validation de l'unité de formation peut s'effectuer selon une des modalités ci-dessous :

- Présenter oralement l'analyse d'un ou de plusieurs extraits de vidéos de séance(s) de formation dispensée(s) en vue de montrer son acquisition des contenus, des outils d'analyse, des techniques et des stratégies ;
- Présenter oralement une mini séance de formation, appuyée sur un support, advenant le cas où le contexte du ou de la formé(e) ne permet pas l'analyse de séances données par ailleurs ;
- Pour les participant-e-s désirant travailler à deux : présenter une analyse basée sur une auto-confrontation filmée croisée.

Intervenant-e-s

- [Deborah Dominguez](#)
- [Roxane Gagnon](#)
- [Matthias Urban](#)

Dates et horaires

Cette unité de formation a lieu sur trois jours durant le semestre d'automne de l'année 1 et est évaluée lors d'une 4^e journée en présentiel en janvier 24.

Elle est organisée pour max. 15 participants et est ouverte aux auditeur-trice-s libres dans la limite des places disponibles.

MAS-PESHEP202 : Hybridation de la formation (2 ECTS)

Dans la continuité du cours 101 du module 1, cette unité de formation vise à approfondir le domaine de l'hybridation de la formation. Il s'agit par ailleurs d'une reprise et adaptation de la formation proposée aux formateurs à la HEP Vaud en 2020 dans le contexte de la crise du Covid.

Contenus

- Scénarios hybrides et degrés de liberté
- Gestion des groupes en formation hybride et à distance
- production de capsules vidéo avec tâches d'écoute et régulation de l'activité des étudiant-e-s
- Analyse de vidéos à distance
- Apprendre et enseigner avec l'IA
- Evaluation qcm et qrol.

Objectifs d'apprentissage visés

- Approfondir ses connaissances et savoir-faire en matière d'enseignement hybride et d'enseignement à distance ;
- Concevoir un scénario d'enseignement hybride ou à distance pour la formation initiale ou continue des enseignant-e-s ;
- Analyser et partager ses pratiques d'enseignement hybride ou à distance

Modalités de formation et de certification

Le cours est organisé sur 3 demi-journées (2 thèmes par séance). Avant chaque demi-journée, un travail individuel préparatoire est prévu de +/- 3h.

Une prise en compte des expériences préalables est prévue.

La validation de l'unité de formation se fait par le biais d'un travail écrit (5-10 pages) composé d'une :

- Scénarisation d'une séquence de cours hybride (activités d'enseignement/apprentissage et évaluation), différente de celle développée dans le cours PESHEP101 ;
- Réflexion personnelle avec des liens vers 4 à 6 thématiques de la formation.

Intervenant-e-s

- [Nathalie Deschryver](#)
- [Nicolas Perrin](#)
- [David Piot](#)
- [Jean-Luc Gilles](#)

Dates et horaires

Cette unité de formation a lieu au semestre d'automne de l'année 3.

Elle est ouverte aux auditeur-trice-s libres.

MAS-PESHEP203 : Formation continue, prestations sur mesure dans les écoles, accompagnement de projets de l'école (1 ECTS)

Cette unité de formation a pour objectif de confronter les participant-e-s à des situations inhérentes à l'activité de formateur-trice de la formation continue attestée. Ces situations issues de retours d'expérience du terrain seront discutées et analysées de manière à caractériser la posture de formateur-trice, mais aussi identifier des outils pour la conception et mise en œuvre d'une formation continue attestée.

Cette unité est un prérequis obligatoire pour suivre les enseignements de l'activité du module 7 MAS-PESHEP701.

Objectifs d'apprentissage visés

- 1) Avoir une connaissance générale du fonctionnement de la formation continue : missions, acteur-trice-s, prestations de formations, dynamique des formations, processus administratifs
- 2) Analyser des situations inhérentes à l'activité de formateur-trice en formation continue (enjeux, difficultés, outils et ressources d'accompagnement) :
 - La posture du formateur-trice ;

- Gestion de conflits ;
- La collaboration dans le cadre de la conception et mise en œuvre d'une formation continue attestée ;
- Enjeux de la FC attestée pour l'école ;
- Conception et mise en œuvre d'une FC attestée ;

Modalités de formation et de certification

L'UF est organisé selon une modalité d'atelier participatif. Le présentiel est favorisé afin de faciliter les discussions et échanges autour des retours d'expériences.

En lien avec l'UF MAS-PESHEP 702, la validation de l'unité de formation se fait par le biais d'un rapport de stage (3-4 pages) autour d'une des problématiques vues en module 2 et se divisant en deux parties :

- une description de l'activité de stage
- une analyse de la situation de stage relativement à la thématique/problématique choisie (lien module 2)

Intervenant-e-s

- **Membre de la FCA** (Formation continue Attestée)

Dates et horaires

Cette unité de formation a lieu au semestre d'automne de l'année 2.

MAS-PESHEP204 : Micro-teaching - atelier d'échanges pédagogiques (1 ECTS)

L'atelier d'échanges pédagogiques est un atelier interactif visant à développer les compétences en enseignement d'éducateur-trice-s de tout niveau. Développé en 1979 en Colombie-Britannique au Canada, l'atelier représente aujourd'hui une communauté regroupant plusieurs centaines d'institutions dans une dizaine de pays et des dizaines de milliers de participant-e-s en plus de quarante ans (<https://www.iswnetwork.ca/>).

Il s'articule autour de trois axes principaux :

- Du micro-enseignement : 3 séquences d'enseignement de 10 minutes avec à chaque fois du feedback écrit et oral de la part des autres participant-e-s, ainsi qu'un feedback vidéo ;
- Des sessions thématiques participatives : en fonction des connaissances préalables des participant-e-s, ces sessions introduisent ou retravaillent des notions pédagogiques importantes et leurs applications dans la pratique de l'enseignement ;
- Des conversations entre pairs : en fonction des intérêts et besoins du groupe, des moments seront consacrés à des discussions facilitées qui soutiennent les processus réflexifs des participant-e-s et permettent de créer du lien.

Objectifs d'apprentissage visés

Les buts principaux sont de permettre aux participant-e-s de développer leurs compétences et leur confiance en soi en tant que formateur-trice et de soutenir les processus réflexifs et métacognitifs.

Les participant-e-s auront l'opportunité de

- Travailler de manière étroite avec des pairs pour améliorer leur enseignement;
- Créer un lien soutenant avec les autres participant-e-s;
- Essayer différentes techniques et stratégies d'enseignement;
- Reconnaître l'importance d'un environnement d'apprentissage positif;
- Valoriser des pratiques enseignantes inclusives s'adaptant aux besoins des apprenant-e-s;
- Mieux se connaître comme formateur-trice.

Modalités de formation et de certification

A l'occasion de 3 jours d'atelier (et de +/- 6h de travail entre les séances), les participant-e-s seront invités à :

- Utiliser des objectifs d'apprentissages précis pour communiquer leurs attentes;
- Planifier des séquences d'enseignement de manière effective;
- Mener des séquences d'enseignement participatives;
- Se fixer des objectifs de développement professionnel;
- Donner du feedback honnête et centré sur la performance;
- Recevoir et implémenter du feedback.

La participation à l'entier de l'atelier valide cette UF pour le MAS et donne lieu à un certificat reconnu par l'Instructional Skills Workshop Network (<https://www.iswnetwork.ca/>).

Intervenant-e-s

- [Rosalie Chevaley](#)
- [David Kohler](#)

Dates et horaires

Cette unité de formation a lieu au semestre d'automne de l'année 2.

L'atelier est limité à 12 personnes et est ouvert aux auditeurs.trices dans la mesure des places disponibles.

[MAS-PESHEP205 : Créativité et dispositifs pédagogiques dans la formation des adultes \(3 ECTS\)](#)

L'UF vise à s'approprier les contenus de la créativité et de sa mise en œuvre dans la formation d'adultes. Elle offre un espace de réflexion sur les enjeux de la formation de demain et des compétences à y développer. Elle est aussi un laboratoire d'expérimentation de différentes techniques de créativité, notamment issues du design thinking, pour non seulement permettre aux participant-e-s de développer leur créativité, mais aussi pour leur apprendre à eux-mêmes gérer comme modérateur-trice ces dernières. Des dispositifs de formation (inter)disciplinaire seront également co-construits durant le cours. Les participant-e-s vivront ainsi une expérience unique de formation dont ils et elles sortiront transformé-e-s !

Contenus

- Créativité, pédagogie et innovation
- Les modèles théoriques de la créativité
- Dispositifs innovants de formation et de recherche
- Design thinking

Objectifs d'apprentissage visés

- S'approprier et mettre en œuvre les théories de la créativité et de l'innovation
- Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs innovants de formation qui favorisent le développement de la créativité, de la collaboration, et de la pensée complexe
- Mettre en œuvre des techniques de créativité au sein de sa discipline et dans une perspective également interdisciplinaire

Modalités de formation et de certification

L'UF est organisée pour max. 12 personnes, sur 3 journées blocs de « marathon de la créativité » en présentiel, 3 autres demi-journées en présentiel et 3 demi-journées à distance asynchrone pour le travail sur les contenus théoriques.

La validation de l'unité de formation se fait par la réalisation des deux tâches suivantes :

- Prise en charge d'un brainstorming durant la formation avec texte réflexif d'analyse de la réalisation de la technique ;
- (Co-)élaboration d'un dispositif innovant de formation soutenu par une argumentation des choix théoriques.

Intervenant-e-s

- [Isabelle Capron Puozzo](#)

Dates et horaires

Cette unité de formation aura lieu au semestre d'automne de l'année 3.

L'UF est limitée à 12 personnes et est ouverte aux auditeurs.trices dans la mesure des places disponibles.

[MAS-PESHEP206 : Spécificités du cycle 1 \(3 ECTS\)](#)

Cette unité de formation sera définie prochainement.

Intervenant-e-s

- [Anne Clerc](#)

Dates et horaires

Cette unité de formation devrait avoir lieu au semestre d'automne de l'année 3.

MAS-PESHEP207 : Réalisation et utilisation de l'audiovisuel (vidéo, podcast) pour la formation (2 ECTS)

Cette unité de formation permet aux participant-e-s de découvrir des exemples de capsules réalisées par des formatrices et destinées à l'enseignement (formation initiale, continue, à distance ou en présentiel), ainsi que des façons de les utiliser en cours. Des exercices pratiques et progressifs leur permettront de se familiariser avec la réalisation de petites capsules vidéo et sonores. Aucune connaissance préalable de l'audiovisuel n'est requise.

Cette UF leur servira dans leurs projets de conception audiovisuelle dans le cadre de la formation et pour leurs enseignements. Elle pourra également préparer les participant-e-s pour l'activité pratique MAS-PESHEP 602 « Participation à une activité de co-conception de dispositifs techno-pédagogiques », avec le pôle UPAV du CSeL.

Contenus

- Découverte de capsules de formation de différents types, de modalités d'usage des vidéos en formation ;
- Partage d'expérience possible si vous en avez déjà réalisé ou fait réaliser. Exemples de composition possible de capsules de formation ;
- Exercice d'enregistrement d'une voix off sur une vidéo ;
- Télécharger une vidéo depuis le net ;
- Exercice de rédaction d'un story board d'une capsule (3min) à partir d'un story board ;
- Bases du tournage vidéo (cadrage, composition, son) ;
- Découverte du montage vidéo (imovie, sur Mac) ;
- Exporter une vidéo, la compresser, sélectionner un moyen de diffusion ;
- Enregistrement audio, préparation d'un podcast. Test d'enregistrement de voix dans différentes conditions ;
- Réalisation et montage de mini capsules audio (entretiens) ;
- Déposer ses vidéos ou podcasts sur Switchtube ;
- Visionnement et analyse des capsules réalisées.

Objectifs d'apprentissage visés

- Connaître une variété de types de capsules vidéo et podcasts utiles à la formation ;
- Savoir anticiper les éléments nécessaires à la conception d'une capsule vidéo (contenu, aspects matériels et techniques) ;
- Être capable de filmer, réaliser un enregistrement audio, monter ses productions pour réaliser une courte capsule destinée à la formation ;
- Savoir où trouver du matériel de tournage, d'enregistrement et les logiciels nécessaires ;
- Être capable de diffuser ses vidéos/podcasts, pour les rendre accessibles aux étudiant-e-s ou collègues de la HEP ;
- Connaître les bases du droit à l'image et du droit d'auteur en contexte de formation.

Modalités de formation et de certification

Une partie du cours sera sous forme de présentation d'exemples de capsules vidéo et audio destinées à la formation. Des pistes pour l'utilisation de ces capsules en cours ou en formation à distance seront proposées et discutées. La modalité de travail sélectionnée est le mode présentiel. Des exercices simples, pouvant être réalisés en groupe, permettront aux participant-e-s de se familiariser avec les différents outils de création audiovisuelle. Entre les séances il sera possible de préparer du contenu pour ses productions (audio, vidéo, images, textes).

Intervenant-e-s

- [Florence Quinche](#)
- [Jonathan Pellet](#)

Dates et horaires

Organisé sur quatre demi-journées, cette unité de formation aura lieu des jeudis matin au semestre de printemps de l'année 2.

Elle est ouverte aux auditeur-trice-s libres

MAS-PESHEP208 : Analyse de pratiques professionnelles intégrant la formation-action, les mentoring conversation studies et l'utilisation de la vidéo (3 ECTS)

Cette unité de formation propose de concevoir des dispositifs en tenant compte des enjeux d'une formation en alternance à travers l'intégration des apports théoriques et pratiques, autour de trois approches/dispositifs :

- Formation-action en suivant le modèle GEASE
- Mentoring conversation studies
- Utilisation de la vidéo

Objectifs d'apprentissage visés

- Acquérir des références scientifiques spécifiques (fondements théoriques, processus, méthodes...) autour de trois approches permettant d'accompagner des groupes et individus dans l'analyse des situations professionnelles qu'ils rencontrent.
- Analyser les pratiques à partir de traces pertinentes
- Développer des pratiques réflexives en les expérimentant dans un groupe
- Concevoir, comprendre, analyser, favoriser et réguler les échanges et les collaborations entre participants d'un groupe afin de développer des représentations partagées ou non à partir d'expertises et de compétences propres à chacune et chacun, en regard des apports théoriques de l'UF.
- Créer un climat de confiance favorable aux apprentissages et au travail en groupe

Modalités de formation et de certification

Les modalités sont les suivantes :

- 1) présenter le cadre théorique de l'analyse de pratiques professionnelles dans lequel nous nous inscrivons ;
- 2) analyser des situations professionnelles fournies par les participants ;
- 3) travailler les enjeux d'une APP/GEASE/Vidéo-formation, la posture du formateur/animateur, les étapes et les difficultés potentielles
- 4) analyser et réguler les interactions entre protagonistes en fonction des conditions de travail

La validation est prévue de manière continue sous forme d'analyses de traces, de synthèses et de mutualisations des réflexions collectives et individuelles, étape par étape en lien direct avec la pratique.

Intervenant-e-s

- [Soraya De Simone](#)
- [Laurent Droz](#)
- [Laetitia Mauroux](#)
- [Nicolas Perrin](#)
- [David Piot](#)
- [Lionel Roche](#)

Dates et horaires

Cette unité de formation aura lieu selon l'organisation suivante dès l'année académique 2024-2025 (étalé sur les 2 semestres) :

- 1 journée complète (sur un mercredi ou jeudi)
- 3 demi-journées sur les mardis après-midi (vidéo-formation)
- 4 demi-journées sur des mercredis et jeudis

Elle est ouverte aux membres du PER HEP Vaud, intervenant notamment dans les séminaires d'intégration des formations de base et des formations continues certifiées.

Module 3 centré sur la compétence 2

Le troisième module se compose d'unités de formation axées sur la seconde compétence développée par le programme de formation MAS PESHEP : Accompagner des individus dans leurs apprentissages et leurs projets en formation initiale et continue. Le ou la participant-e-s devra sélectionner différentes unités de formation pour un minimum de 1 ECTS au total afin de valider le module

N° d'unité	Titre de l'unité	SA	SP	Nombre de jours	ECTS	Période conseillée
MAS-PESHEP301	Pratiques d'accompagnement en formation, leurs intentions et leurs apports – approfondissement par le récit de vie écrit	X	-	2	2	Année 2
MAS-PESHEP302	De l'observation à la communication de l'évaluation des pratiques des étudiant-e-s en stage	X	-	1,5	1	Année 2
MAS-PESHEP303	Accompagnement de mémoires et de travaux de recherche	X	-	1,5	1	Année 3

MAS-PESHEP301 : Pratiques d'accompagnement en formation, leurs intentions et leurs apports – approfondissement par le récit de vie écrit (2 ECTS)

Cette unité de formation constitue un approfondissement de l'UF MAS-PESHEP102 par le récit de vie écrit. Les réflexions conduites participent du nourrissage des projets de développement propres à chaque participant-e. Pour plus de détails, voir le MAS-PESHEP102

Contenus

- Voir MAS-PESHEP102

Objectifs d'apprentissage visés

- Voir MAS-PESHEP102

Modalités de formation et de certification

Dans ce cours d'approfondissement, le récit de vie fait l'objet d'une production écrite articulée au questionnement propre du-de la participant-e (préparation en asynchrone à distance), remis aux autres participant-es pour lecture (en asynchrone à distance) et analysé collectivement (avec un-e lecteur-ricer privilégié-e) en présentiel (séminaire à effectif réduit).

La participation et la réalisation du travail attendu permettra au participant de certifier l'unité de formation. Pour plus de détails, voir le MAS-PESHEP102

Intervenant-e-s

- [Katja Vanini De Carlo](#)

Dates et horaires

Cette unité de formation a lieu au semestre d'automne de l'année 2 selon la planification suivante :

- ½ jour apports conceptuels, consigne et contractualisation pour la démarche biographique ;
- (1 mois plus tard) 1 jour d'analyse croisée des récits écrits réalisés ;
- (lendemain) ½ jour analyse et discussion des apports, articulation avec les projets de développement propres aux participant-es

Elle est ouverte aux auditeur-trice-s libres.

MAS-PESHEP302 : De l'observation à la communication de l'évaluation des pratiques des étudiant-e-s en stage (1 ECTS)

En tant que membre du personnel enseignant en institution de formation d'enseignant.e.s (HEP et autres), vous êtes, selon votre cahier des charges, amené-e à réaliser des visites dans les classes pour observer des étudiant-e-s enseigner dans le cadre de leur stage. Cette unité de formation vous offre la possibilité d'anticiper vos visites, d'identifier les éléments principaux à observer en lien avec la posture d'enseignant-e, de réfléchir aux modalités de restitution à l'étudiant-e. Vous aurez également la possibilité de vous familiariser avec l'outil principal d'évaluation que sont les échelles descriptives. En sélectionnant cette unité de formation, le participant devra également suivre simultanément l'UF MAS-PESHEP 702 du module 7.

Contenus

- L'observation ;
- L'évaluation ;
- La communication du jugement professionnel.

Objectifs d'apprentissage visés

- analyser la pertinence de s'appuyer sur les bilans précédents et la préparation de leçon fournie par l'étudiant-e
- identifier la posture de l'observation à adopter lors de l'enseignement d'étudiant-e en stage
- identifier les éléments sur lesquels focaliser son intention lors de l'observation
- évaluer de manière formative et certificative les pratiques de l'étudiant-e en stage
- communiquer ses observations et le résultat de son évaluation à l'étudiant-e
- rédiger un rapport de visite et un rapport du jury

Modalités de formation et de certification

La modalité de formation de ce cours est couplée aux activités pratiques de l'UF MAS-PESHEP 702. Chaque séance est organisée en première partie comme un cours et la 2^e comme un séminaire. Les types d'activités sont les suivantes :

- participation active en présence lors des cours ;
- lectures à distance en asynchrone entre chaque séance ;
- forum sur moodle pour les éventuelles questions entre les séances ;
- activités pratiques en dehors des cours.

La validation sera réalisée de manière articulée avec le MAS-PESHEP702 : les participant.es produiront un texte réflexif de deux pages à partir de leur expérience vécue dans l'UF pratique (MAS-PESHEP 702), en mobilisant les contenus vus dans cette UF théorique.

Intervenant-e-s

- [Samyr Chajai](#)
- [Méliné Zinguinian](#)
- [Claudia Pinto Ferreira](#)

Dates et horaires

L'articulation des séances de cette unité de formation se déroule comme suit :

- *Séance 1* : ½ journée, début septembre (date et heure à déterminer) ;
- *séance 2* : ½ journée fin octobre (moment à convenir avec les participants) ;
- *séance 3* : ½ journée mi-décembre (moment à convenir avec les participants).

Les activités pratiques décrites dans l'UF MAS-PESHEP 702 doivent impérativement être effectuée entre les séances 1 et 2 ainsi qu'entre les séances 2 et 3.

Cette unité de formation a lieu tous les deux ans au semestre d'automne (dès 2024).

MAS-PESHEP303 : Accompagnement de mémoires et de travaux de recherche (1 ECTS)

Une partie de l'activité (jusqu'à 10% environ) des formatrices et formateurs d'enseignant-e-s consiste à accompagner les étudiant-e-s dans la rédaction de leur mémoire de recherche ou mémoire professionnel. Cette activité requiert des compétences et une posture d'accompagnement et d'encadrement, parfois en co-direction, qui seront abordées dans cette UF.

Contenus

- L'UF propose aux participant-e-s une réflexion sur leurs représentations à propos de la (co-)supervision de mémoire ou de travaux de recherche. Elle propose un cadre d'analyse et d'action en trois dimensions : scientifique, institutionnelle et relationnelle (Gérard, 2010). Les apports théoriques seront illustrés d'études de cas, d'exemples, de témoignages d'étudiant-e-s et de superviseuses et superviseurs, ainsi que de moments de partage de pratique.

Objectifs d'apprentissage visés

- Adapter sa posture de (co-)supervision en fonction du contexte de formation, du cadre et des objectifs du mémoire
- Expliciter le contrat informel qui lie la superviseuse ou le superviseur à l'étudiant-e et éventuellement à la co-superviseuse ou co-superviseur
- Prévenir et gérer les difficultés dans le processus de (co-)supervision

Modalités de formation et de certification

1. Une journée en séminaire (présentations, discussions, exercices, études de cas, partage de pratique...).
2. Un travail personnel de réflexion et de documentation de sa posture de supervision.
3. Une demi-journée pour discuter des travaux personnels.
4. Remise de la version finale du travail personnel qui tient lieu de certification de l'UF.

La validation consiste en la rédaction d'un document de 2-3 pages décrivant sa posture de supervision selon les trois dimensions scientifique, institutionnelle et relationnelle en l'illustrant avec des analyses de son expérience de supervision de travaux d'étudiant-e-s.

Intervenant-e-s

- [Amaury Daele](#)
- [Expert-e-s externes pour témoignage ou intervention lors de la première journée.](#)

Dates et horaires

Cette unité de formation a lieu au semestre d'automne de l'année 3, selon l'articulation suivante : 1 journée + ½ journée à 3 semaines d'intervalle
Elle est ouverte aux auditeur-trice-s libres.

Module 4 centré sur la compétence 3

Le quatrième module se compose d'unités de formations axées principalement sur la troisième compétence développée par le programme de formation MAS PESHEP : Mener de la recherche pour l'enseignement et la formation. Le ou la participant-e-s devra sélectionner différentes unités de formation pour un minimum de 1 ECTS au total afin de valider le module.

N° d'unité	Titre de l'unité	SA	SP	Nombre de jours	ECTS	Période conseillée
MAS-PESHEP 401	Séminaire de recherche en formation des enseignants	-	X	3	3	Année 1
MAS-PESHEP 402	« SOTL » : faire de son enseignement un objet de recherche	X	-	1,5	1	Année 3

MAS-PESHEP401 : Séminaire de recherche sur la formation des enseignants (3 ECTS)

Cette unité est construite sur la base des acquis du module obligatoire. Au travers de la comparaison de différentes expériences d'intégration de la recherche en formation d'enseignant-e-s, mais aussi de travaux pratiques, elle amène les participant-e-s (1) à développer leur capacité à analyser leur pratique de formation et (2) à concevoir des dispositifs de formation. Ces derniers doivent permettre de mobiliser de manière réflexive la recherche dans une visée de transformation des pratiques.

Le module est construit à partir des expériences et des réflexions des participant-e-s et des intervenant-e-s sur la place de la recherche dans les dispositifs de formation professionnelle qu'elles-ils ont mis ou mettent en œuvre. Après une séance introductive dédiée à la présentation de différentes démarches et différents outils permettant d'analyser les pratiques de formation sous l'angle de leur articulation avec la recherche, le module se déploie au travers d'une approche comparative, qui vise à mettre en perspective et en débat différentes manières de construire des liens entre recherche et activités de formation. Plusieurs formatrices et formateurs présenteront leurs pratiques, en explicitant, en particulier, (1) comment ils ont mobilisé les résultats de la recherche (savoirs en éducation et formation ; savoirs sur l'éducation et la formation professionnelle ; formation par la recherche menée par et avec les étudiant-e-s, ou encore recherche sur leurs propres pratiques) et (2) comment ces résultats ont impacté leurs pratiques de formation et – le cas échéant - contribué à la transformation des représentations/pratiques des formé-e-s. À partir de la deuxième séance, chaque séance accueillera au moins deux présentations, suivies d'un débat avec les participant-e-s sous forme de table ronde. Les deux dernières séances seront dédiées à la préparation de la certification et prendront appui sur des situations d'autoconfrontation croisée (à partir de leurs propres pratiques) dans le but d'aider les participant-e-s à objectiver leurs représentations de la recherche en situation de formation

Objectifs d'apprentissage visés

1. problématiser leurs propres pratiques de mobilisation de la recherche en formation d'enseignants ;
2. identifier les avantages et les inconvénients de différentes manières de mobiliser la recherche lors de la conception de dispositifs de formation ;
3. diversifier leurs propres pratiques d'intégration de la recherche dans la formation d'enseignants.

Modalités de formation et de certification

Les enseignements se feront sous des formes variées : cours, débats en plénière, tables rondes, autoconfrontations croisées, analyse de dispositifs de formation, classe inversée, parcours scénarisé à distance avec accompagnement, travaux de groupe (en présentiel).

Afin de valider l'unité de formation, les participant-e-s devront concevoir un dispositif de formation original qui justifie l'intégration d'éléments issus de la recherche en éducation et en formation (savoirs et méthodes). Cette justification se fera sur la base de la littérature scientifique et des contenus du module et prendra la forme d'un travail personnel de certification.

Intervenant-e-s

- Corinne Marlot
- Michele Poretti
- Autres intervenant-e-s

Dates et horaires

Cette unité de formation aura lieu au semestre de printemps de l'année 1. Elle a lieu sur six demi-journées les jeudi matin, une semaine sur deux (chaque 15 jours).

Elle est ouverte aux auditeur-trice-s libres

MAS-PESHEP402 : « SOTL » : faire de son enseignement un objet de recherche (1 ECTS)

La démarche « SoTL » (Scholarship of Teaching and Learning) consiste en un *processus de développement et de valorisation de l'expertise des enseignant-e-s de l'enseignement supérieur en matière d'enseignement et à propos de l'apprentissage des étudiant-e-s* (Biémar, Daele, Malengrez, & Oger, 2015, p. 1). De façon complémentaire à une approche réflexive, il s'agit de mener un travail de recherche (problématisation, questionnement, collecte et analyse de données, interprétation et discussion) dans le double but de développer et valoriser ses enseignements. La posture adoptée est celle d'un praticien-chercheur (Donnay & Charlier, 2006). Cette UF propose une introduction à cette démarche, en prolongement de la demi-journée consacrée à cette thématique dans l'UF PESHEP101. Elle invite les participant-e-s à s'engager dans cette démarche en concevant une démarche de recherche.

Contenus

- SoTL : définition, démarche, méthodes, exemples
- *Teaching philosophy statement* (philosophie d'enseignement) : objectifs, usages, exemples
- Méthodes de recherche dans une démarche SoTL
- Planification d'une recherche SoTL : étapes et mise en œuvre

Objectifs d'apprentissage visés

1. Décrire la démarche SoTL en identifiant ses enjeux, ses objectifs et ses étapes
2. Élaborer une question de recherche sur ses enseignements et leurs effets, en lien avec sa philosophie d'enseignement
3. Élaborer une démarche de recherche à propos de ses enseignements.

Modalités de formation et de certification

Les enseignement se feront sous des formes séminaires présentsiels (comodal possible) accompagnés d'activités individuelles à effectuer avant et après les séminaires.

Cette unité de formation se déroule en plusieurs étapes :

1. Lecture préparatoire d'un article de recherche SoTL
2. 1 journée de formation : journal-club et élaboration d'une démarche SoTL
3. Travail de planification de sa démarche SoTL
4. ½ journée de formation : présentations individuelles, débriefing, perspectives de publication

Une séance de conseil/accompagnement est possible individuellement par la suite.

La certification consiste en une présentation orale de 5' (« mon projet SoTL en 300 secondes ») soutenue par 5 dias lors de la dernière demi-journée de formation. Cette présentation porte sur l'élaboration d'une planification de recherche en vue d'une publication scientifique.

Intervenant-e-s

- [Amaury Daele](#)
- [Mathilde Ferro](#)

Dates et horaires

Cette unité de formation a lieu au semestre d'automne de l'année 3.

Elle est ouverte aux auditeur-trice-s libres.

Module 5 centré sur la compétence 4

Le cinquième module se compose d'unités de formation axées sur la quatrième compétence développée par le programme de formation MAS PESHEP : Agir dans le système (Institutions de formation des enseignant-e-s et partenaires). Le ou la participant-e-s devra sélectionner différentes unités de formation pour un minimum de 1 ECTS au total afin de valider le module.

N° d'unité	Titre de l'unité	SA	SP	Nombre de jours	ECTS	Période conseillée
MAS-PESHEP501	L'approche-programme pour renforcer la cohérence pédagogique d'un cursus	X		1	1	Année 2
MAS-PESHEP502	La qualité dans les institutions de formation – des enjeux de la gestion du changement aux outils de la gestion de projet		X	4	2	Année 2
MAS-PESHEP503	Activités de la formation Management et leadership	X	X	3 min.	3	Selon calendrier RH
MASPESHEP504	MAPPro – Animer et conduire des groupes professionnels	X	X	6	3	Selon calendrier MAPPro

MAS-PESHEP501 : Approche-programme pour renforcer la cohérence pédagogique d'un cursus (1 ECTS)

Cet atelier vous propose une immersion dans la démarche d'approche-programme afin de vous présenter les ingrédients indispensables pour concevoir et enseigner dans un programme cohérent et collégial. En effet, la cohérence pédagogique d'un programme de formation ne repose pas sur l'agrégation de différents modules pour former un tout, mais sur une démarche systémique où la totalité est plus que la somme des parties.

Sur quoi repose l'approche-programme ? Quelles sont les difficultés et les conditions d'efficacité d'une telle démarche ? Quels sont les outils qui la soutiennent ? L'atelier vous propose de répondre à ces questions au moyen d'inputs théoriques, de cas concrets et de moments interactifs.

Objectifs d'apprentissage visés

- Expliquer le concept d'approche-programme et ses principes fondamentaux
- Reconnaître les bénéfices et les défis de l'approche-programme
- Identifier des stratégies et des outils permettant de renforcer la cohérence d'un programme
- Identifier des stratégies et des outils pour renforcer la collégialité au sein d'un programme

Intervenant-e-s

- [Deborah Dominguez](#)

Dates et horaires

Cette unité de formation a lieu dès l'année 2 au semestre d'automne.

MAS-PESHEP502 : La qualité dans les institutions de formation – des enjeux de la gestion du changement aux outils de la gestion de projet (2 ECTS)

L'unité de formation porte sur le management par la qualité dans les institutions de formation, et permettra de familiariser les participant-e-s avec les éléments clés de la conduite de changement et de la gestion de projet. En effet, s'engager dans la conduite d'un projet c'est faire face à des défis qui peuvent se révéler complexes et qu'il convient d'analyser en amont et collectivement. La gestion de projet demande une approche structurée, située et attentive à la dimension humaine, afin de mobiliser au mieux les ressources disponibles et de mettre tous les moyens en oeuvre pour viser l'engagement collectif et la réussite. Il s'agit dans cette unité de formation d'accompagner les participant-e-s dans la conduite de leurs projets, de les aider à porter un regard attentif aux contraintes et ressources et de les amener à penser la conduite du changement.

L'implication des participant-e-s constitue le socle de ce cours. Le travail à partir d'un projet réel ou fictif amené par le-la participant-e (activité quotidienne, expérience antérieure, conception ou refonte de module/programme, développement de ressources techno-pédagogiques ; etc...) servira de fil rouge et permettra aux participant-e-s d'opérationnaliser les notions abordées en cours. La dynamique est construite de façon à faciliter la transposition des concepts et outils dans les réalités professionnelles.

Contenus

- Enjeux du management par la qualité ;
- Gestion du changement et construction de sens avec l'ensemble des parties-prenantes ;
- Conception et mise en œuvre d'un projet au sein d'une organisation.

Objectifs d'apprentissage visés

- comprendre l'histoire et les enjeux de l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et dans le paysage suisse des hautes écoles;
- maîtriser différents concepts-clés en lien avec le management par la qualité (amélioration continue, culture qualité, référentiels, etc.) ;
- développer un regard analytique et multiniveaux, pour faire face aux enjeux du changement ;
- utiliser des outils de gestion de projet ;
- identifier les facteurs clés de succès des projets tout en intégrant une analyse des risques liés ;
- réfléchir à son rapport à la dynamique de projet et à sa vision de la qualité.

Modalités de formation et de certification

L'unité combine des mises en situation, des apports théoriques et méthodologiques, des apports de terrain, des exercices pratiques, pour favoriser une participation active au fil des séances. La certification vise à renforcer des capacités de conduite de projet en mobilisant un regard analytique et des outils méthodologiques. L'intention est d'accompagner les parcours individuels en proposant une flexibilité de modalités selon les projets, expériences réalisables et contextes professionnels. Dans le cadre des cas et projets amenés par les participant-e-s, différentes modalités seront proposées (mise en pratique ; réflexion personnelle et analytique ; analyse entre pairs ; etc.).

Intervenant-e-s

- [Mélanie Crausaz](#)
- [Silvia Sá](#)
- [Jérémy Sanchez](#)

Dates et horaires

Cette unité de formation a lieu sur le semestre de printemps de l'année 2 et se déroule sur 8 demi-journées. Entre les séances, des mises en pratiques et exercices seront sollicités.

Cette unité est ouverte aux auditeur-trice-s libres.

MAS-PESHEP 503 : Activités de la formation Management et Leadership (3 ECTS)

Cette unité de formation permet de valider la participation à 3 activités de formation proposées dans le cadre de la formation Management et Leadership organisée par les RH à la HEP Vaud. Parmi les activités suivies, le-la participant.e choisit d'approfondir une question ou problématique traitée dans une perspective de partage/diffusion aux autres participant.e.s.

Objectifs d'apprentissage visés

- Approfondir des connaissances liées à l'une des compétences de la formation et en particulier la compétence 4 – Agir dans le système
- Partager de manière compréhensible pour ses pairs une question/problématique étudiée

Modalités de formation et de certification

Les modalités de participation aux activités choisies sont à consulter dans le programme de la formation Management et Leadership de la HEP Vaud.

Pour participer à cette UF, les étapes sont les suivantes :

- Dépôt dans le Forum dédié de l'inscription à cette UF : semestre dans lequel vous souhaitez valider ; activités de la formation Management et Leadership qui ont été suivies ; problématique/question que vous souhaitez

- approfondir et partager, lien de cette question avec les compétences du MAS
- Feedback par la coordinatrice dans le forum – descriptif accepté ou demande de précision
- Dans le Forum dédié : compte-rendu de l'activité d'approfondissement (en titre, question/problématique traitée).

L'activité est validée après avoir réalisé les étapes décrites dans les modalités de formation.

Coordinatrice

- [Nathalie Deschryver](#) (dans l'attente de la responsable du programme Management et Leadership)

Dates et horaires

Cette unité de formation a lieu selon les horaires des activités proposées dans le cadre de la formation Management et Leadership de la HEP Vaud qui peuvent être suivies à tout moment durant la formation.

Cette unité n'est pas ouverte aux auditeur-trice-s libres.

MAS-PESHEP504 : MAPPro – Animer et conduire des groupes professionnels (3 ECTS)

Ancré dans votre pratique, ce module a pour objectif de favoriser la construction de compétences relationnelles et méthodologiques pour animer et conduire des groupes de façon dynamique et adaptée. L'enjeu est de déplacer le regard sur ce qui favorise et ce qui freine la collaboration : savoir identifier les besoins, soutenir les apprentissages et accompagner le groupe dans son évolution. Les contenus principaux sont structurés autour des thèmes suivants : la posture et le rôle de l'animateur, les méthodes et les outils d'animation, la gestion des conflits, la communication, les interactions au sein d'un groupe, la coopération pour soutenir les collectifs apprenants et la conduite de changement. La connaissance des conditions d'efficacité et des méthodes s'inscrit dans une co-construction avec et par les participantes et participants des approches créatrices et variées.

Objectifs d'apprentissage visés

- Explorer et mettre en pratique les outils et les techniques d'animation d'un groupe qui favorisent la participation et l'engagement
- Adapter sa posture face au groupe en identifiant les enjeux de la communication et des interactions
- Construire des animations progressives en fonction des besoins et des objectifs
- Être capable de prévenir et de gérer des conflits au sein du groupe

Modalités de formation et de certification

Les modalités sont variées et alternent des mises en situation, des apports théoriques, l'analyse de pratiques à partir des situations vécues au travail, ainsi qu'une réflexion interactive permanente en groupe.

Responsable

- [Lisa Lefèvre](#)

Intervenant-e-s

- [Noria Baur](#)
- [Maude Loi Zedda](#)
- [Aude Ramseier](#)
- [Delphine Odier Guedj](#)
- [Laurent Fillietaz](#)

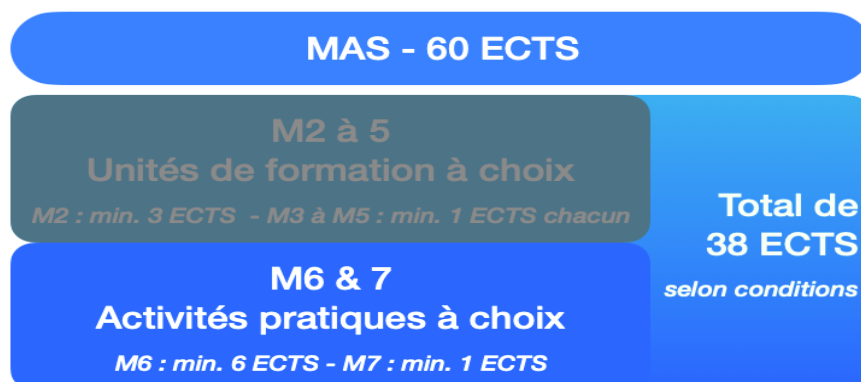
Dates et horaires

La formation se déroule sur 6 journées, d'octobre à février, et de 3 rencontres de 1 heure en distanciel. Toutes les journées ont lieu de 8h30 à 17h. Selon les choix des ateliers, certains enseignements pourraient être donnés à distance. Ce module sera plus facilement intégrable dans le programme lors de l'année 3. Pour plus d'informations : [page de l'unité de formation](#).

Modules 6 et 7 : les modules d'activités pratiques

Procédures de sélection des activités pratiques

Comme expliqué plus haut, le dispositif mis en place rend la personnalisation de sa formation en fonction de ses besoins personnels possible. Dans les modules d'activités pratiques (M6 et M7) différentes activités peuvent être choisies plus ou moins librement par le ou la participant-e en veillant toutefois à respecter les conditions présentées.



Module 6 : Activités pratiques orientées vers le terrain des institutions de formation des enseignant.e.s

Le sixième module se compose d'activités proposant de développer des pratiques issues du contexte professionnel en institution de formation d'enseignant.e.s. Le ou la participant-e-s devra sélectionner différentes unités de formation pour un minimum de 6 ECTS au total afin de valider le module..

N° d'unité	Titre de l'unité	SA	SP	ECTS	Période conseillée
MAS-PESHEP 601	Observation des pratiques de formation – terrain HEP	X		1	Année 1, 2 ou 3
MAS-PESHEP 602	Participation à une activité de co-conception de dispositifs techno-pédagogiques	X	X	3	Année 1, 2 ou 3
MAS-PESHEP 603	Stage en HEP	X	X	6	Année 1, 2 ou 3
MAS-PESHEP 604	Activité personnelle d'apprentissage	X	X	1	Année 1, 2 ou 3
MAS-PESHEP 605	Évaluation des Enseignements par les Étudiant.e-s (EEE) : démarche et analyse	X	X	1	Année 2 ou 3
MAS-PESHEP 606	Lesson Study	X		3	Année 2 ou 3
MAS-PESHEP 607	Co-construction d'une compréhension partagée de l'institution		X	1	Année 1, 2 ou 3

MAS-PESHEP601 : Observation des pratiques de formation en institution de formation d'enseignant.e.s (1 ECTS)

L'enjeu de cette unité de formation est de créer, avec les participant-e-s, les conditions permettant de mettre en place un dispositif d'observation entre pairs. Cela implique en amont le choix du dispositif, des observables, de définir des règles de fonctionnement. Ce dispositif implique d'accepter de « lâcher-prise » pour être vu mais aussi pour voir avec sa perception et sa lecture de la classe et/ou de la pratique professionnelle du collègue. Enfin, il s'agira de travailler sur les rétroactions et l'exploitation de ces observations dans des perspectives de développement professionnel pour l'observateur, comme pour l'observé afin d'envisager la construction de collectifs de développement professionnel.

Objectifs d'apprentissage visés

Les deux objectifs visés sont de construire et de vivre un dispositif d'observation et de débriefing entre pairs. L'observation entre pairs peut répondre à différents objectifs, il est donc nécessaire de la structurer dans les phases qui la composent : préparation, observation, retours et suivi. Elle doit ainsi permettre de répondre aux différentes perspectives de développement professionnel des participants quels que soient leurs expériences, postes, responsabilités.

Cet enseignement permet de travailler les première, deuxième et troisième compétences visées par le MAS.

Modalités de formation et de certification

L'organisation de l'unité de formation se fera en 3 temps :

- Au semestre 1 : observation entre pairs sur un dispositif de formation identifié (grand groupe / séminaire) avec objectifs précisés (activités en binôme) ;
- Aux semestres 2-3 : observation d'un collègue FOR HEP, pour approfondir l'analyse relative aux objectifs de départ ;
- Avant le semestre 4 : rapport personnel et partage de « tips » découverts pendant l'activité d'observation et qui pouvant être utiles aux autres participant-e-s.

La possibilité sera offerte de réaliser cette activité une seconde fois en cours de formation sur un autre type de dispositif. Ces différents dispositifs seront proposés en s'appuyant sur les différentes possibilités existantes et adaptés aux contraintes des fonctions et missions des participant-e-s.

Des séances préparatoires seront proposées afin de s'exercer à l'observation à partir de supports vidéo ainsi qu'à partir de « jeux de rôles ». En parallèle avec les observations, des séances de débriefing avec les participant-e-s seront proposées.

Les possibilités de situations d'observation étant variées, il sera offert aux participant-e-s d'y participer plusieurs fois s'ils ou elles en émettent le souhait afin d'expérimenter différentes modalités ou découvrir différentes situations,

La certification s'appuiera sur un rapport précisant :

- a. la structuration de la phase de préparation,
- b. les traces de l'observation et l'analyse qui en est faite
- c. l'analyse des apports des échanges observateurs-observé

La démarche d'écriture doit s'inscrire dans une perspective réflexive par la mise en évidence des apports de cette expérience pour sa pratique et son propre développement professionnel.

Coordination

- [Adrien Ferreira De Souza](#)

Dates et horaires

L'activité est proposée chaque année au semestre d'automne si le nombre de participant-e-s est suffisant.

MAS-PESHEP602 : Participation à une activité de co-conception de dispositifs techno-pédagogiques (3 ECTS)

Cette activité vise à répondre à un besoin de transformation d'un module de formation dans lequel le ou la participant.e est impliquée et peut concerner l'hybridation de ce module ou la réalisation de productions audiovisuelles pour soutenir l'hybridation. Le ou la participant.e participe ainsi à une activité de co-conception d'un dispositif techno-pédagogique avec l'équipe du Centre de soutien à l'e-learning (CSeL), pôle hybridation ou pôle audio-visuel.

Cette activité s'intègre dans les missions d'accompagnement du CSeL qui s'appuie sur les principes d'intervention suivants : favoriser des tâches prometteuses en termes d'apprentissage ainsi que des transformations de proche en proche (approche itérative) en maintenant la viabilité de l'activité des formateur-trice-s et des étudiant-e-s.

Elle comporte 3 étapes : analyse du projet d'activité, développement et analyse de la mise en œuvre. Elle peut donc s'étaler sur plusieurs mois.

Objectifs d'apprentissage visés

Dans cette activité, les participant-e-s ont l'occasion d'approfondir des connaissances liées aux compétences 1 et 2 en les mettant en œuvre dans une activité de conception. Elle permet également d'élargir sa connaissance du contexte de travail de la HEP constitutif de la quatrième compétence visée par le MAS.

Modalités de formation et de certification

Cette activité peut être réalisée à tout moment au cours de la formation, selon les étapes suivantes :

1. choisir l'activité par le biais d'un message dans le forum dédié et réponse par le.la coordinateur.trice pour validation ;
2. envoi de la demande sur le ticketing du CSeL (Centre de soutien à l'e-learning) et lancement de l'activité ;
3. dépôt du rapport d'activité dans l'espace dédié ;
4. feedback par le.la coordinateur.trice – proposition acceptée ou demande de précision

Afin de certifier l'unité de formation, les participant-e-s doivent avoir réalisé les étapes attendues.

Coordination

- **Nathalie Deschryver (pôle hybridation)**
- **Florence Quinche (pôle audio-visuel)**

Dates et horaires

Cette activité peut être effectuée à tout moment au cours de la formation. Elle peut être réalisée 2x, avec chacun des pôles.

MAS-PESHEP 603 : Stage en HEP (6 ECTS)

Le ou la participant.e réalise un ou 2 stages dans un ou 2 services de HEP (autre que celui de son rattachement) : UER, laboratoire, unité de service ou filière. L'objet du ou des stages porte sur l'une ou l'autre des 4 compétences. Il peut concerner la participation au travail ordinaire d'un service ou un projet spécifique (mandat d'étude, développement de dispositifs, etc.). Il est accompagné par un référent sur le lieu du stage.

Pour choisir son objet, le ou la participant.e est invité.e à se questionner sur son projet de développement professionnel pour identifier quel contexte de la HEP serait intéressant à découvrir pour elle ou lui.

Objectifs d'apprentissage visés

- Approfondir des connaissances liées à l'une des compétences de la formation en les mettant en œuvre sur le terrain ;
- Développer spécifiquement la compétence 4 en élargissant sa connaissance du contexte de travail de la HEP.

Modalités de formation et de certification

Une liste d'offres de stage sera mise à jour dans l'espace dédié. Le ou la participant.e peut également proposer un objet négocié avec un service (autre que celui de rattachement) dans lequel elle il.elle souhaite réaliser le stage. Cette activité comporte les étapes suivantes :

1. Choisir l'objet (ou les objets) à partir de la liste des propositions ou proposition d'un objet négocié par le biais d'un message dans le forum dédié et réponse par le.la coordinateur.trice pour validation ;
2. Déposer le contrat de stage dans l'espace Devoir dédié ;
3. Recevoir le Feedback par la formatrice – proposition acceptée ou à préciser ;
4. Au terme du stage, déposer le rapport de stage dans l'espace Devoir dédié.

L'activité est validée après avoir réalisé les étapes attendues.

Coordination

— [Nathalie Deschryver](#)

Dates et horaires

La charge de travail de cette activité représente entre 150 à 180 heures de travail, à temps partiel (au moins l'équivalent de 4 semaines à temps plein). La rédaction du rapport de stage est comprise dans le volume d'heures global

Cette activité peut être réalisée à tout moment au cours de la formation. Il est possible de choisir 2 fois cette activités pour 2 stages de 6 ects différents.

MAS-PESHEP604 : Activité personnelle d'apprentissage (1 ECTS)

Le ou la participant.e. a la possibilité dans cette activité d'approfondir une question en lien avec son projet de formation. Après avoir formulé un objectif d'apprentissage, la compétence mobilisée et l'activité qui sera réalisée (participation à une journée de formation hors programme du MAS/CAS, un MOOC, une conférence, réalisation d'une lecture, , ...), un compte-rendu sera fourni dans une perspective de partage/diffusion aux autres participant.e.s.

Objectifs d'apprentissage visés

- Approfondir des connaissances liées à l'une des compétences de la formation ;
- Partager de manière compréhensible pour ses pairs une problématique étudiée.

Modalités de formation et de certification

Une liste non exhaustive d'activités possibles sera régulièrement mise à jour dans l'espace dédié.

L'activité comporte les étapes suivantes :

1. Au moins 15 jours avant l'activité, déposer dans le forum dédié un descriptif (Nom, prénom dans le titre, 500 mots max.) de l'activité, incluant la formulation d'au moins un objectif d'apprentissage et la description de l'activité, (merci d'indiquer votre nom dans le titre du message du forum) (cela représente entre 7 et 16 heures de travail)
2. Recevoir le Feedback par la formatrice dans le forum – activité acceptée ou à préciser ;
3. Dans le Blog dédié, rédiger un compte-rendu de l'activité (1000 mots max.) en répondant aux questions suivantes : (a) qu'est-ce que j'ai trouvé d'intéressant par rapport au métier de formateur-trice d'enseignant.e.s ? (b) Quelles questions cela a suscitées ? (cela représente entre 10 et 12 heures de travail)

L'activité est validée après avoir réalisé les étapes attendues.

Coordination

— [Nathalie Deschryver](#)

Dates et horaires

Cette activité peut être réalisée à tout moment au cours de la formation. Il est possible de choisir cette activité jusque 3x durant la formation.

MAS-PESHEP605 : Évaluation des Enseignements par les Étudiant-e-s (EEE) : démarche et analyse (1 ECTS)

L'EEE s'apparente à une démarche d'enquête, recourant à différents types de méthodologies quantitatives et qualitatives. Plusieurs thèmes de réflexion sont récurrents : fiabilité, validité et utilité des résultats ; biais (certification, personnalité du professeur, taux de réponse, sélection des répondant-e-s) ; qualification des étudiant-e-s pour évaluer, etc. L'EEE a pour objectif de faire évoluer les pratiques d'enseignement, de contribuer au développement professionnel et de participer au système de pilotage des programmes de formation.

Les participant-e-s seront invité-e-s à participer à une activité d'évaluation des enseignements. Cela peut prendre des formes variées en fonction de leurs intérêts et de l'actualité du Pôle EFP (Enquête pour la Formation et le Pilotage) de la HEP Vaud, par exemple :

- Participation à l'élaboration d'un questionnaire pour une évaluation à la demande d'une formatrice ou d'un formateur
- Analyse des résultats d'évaluation d'un module de formation initiale ou continue certifiée ou d'un programme ou analyse de ses propres résultats d'EEE
- Production d'un document explicatif du système d'évaluation à destination des formatrices et formateurs ou des étudiant-e-s
- Activité d'exploitation des données (recherche, indicateurs de qualité, synthèse annuelle...)

Objectifs d'apprentissage visés

- Identifier et définir les différentes étapes du processus d'EEE (identifier les objectifs, élaborer des outils d'enquête, collecter, analyser et communiquer les résultats)
- Concevoir une EEE sur demande d'un membre du PER
- Analyser les résultats d'EEE
- Expliquer les enjeux liés à l'EEE dans une institution d'enseignement supérieur

L'activité soutient le développement des compétences 1, 3 et 4 du référentiel.

Modalités de formation et de certification

L'activité sera à négocier et à formaliser entre la participante ou le participant et l'équipe du Pôle EFP. Le résultat prendra en principe la forme d'un document (questionnaire, analyse de résultats...). Elle sera validée par un rapport d'activité comprenant une partie réflexive (2 pages).

Coordination

- [Mathilde Ferro](#)
- [Frédéric Thurre](#)
- [Boris Martin](#)

Dates et horaires

Cette activité est organisée dès 2024.

MAS-PESHEP606 : Lesson Study (3 ECTS)

Dans cette activité, les participant.e.s seront amené.e.s à vivre un cycle de Lesson Study (co-création d'une leçon, enseignement, observation, analyse, modifications) à partir d'une thématique ou d'une problématique de leur choix. Le travail sera fait en plusieurs étapes : réflexion avec les pairs, planification didactisée et enseignement d'une leçon (cours ou séminaire), observation de l'effet de la leçon sur l'apprentissage des étudiants, puis réflexion sur la leçon, avec modifications possibles pour une leçon suivante. L'accent est mis sur l'analyse, la créativité, et la démarche réflexive des participants. Un des objectifs est de découvrir un dispositif de formation qui pourrait ensuite être réinvesti par les participants en FI ou en FC. Cette activité peut également être l'occasion de démarrer la réflexion pour le travail de mémoire (module 9).

Objectifs d'apprentissage visés

- Analyser l'objet d'apprentissage en profondeur afin de co-construire une leçon qui permette de favoriser les apprentissages des élèves.
- Mettre en évidence et analyser les obstacles épistémologiques liés à la problématique choisie, les implicites dans le discours quotidien, etc... qui peuvent avoir un impact sur l'enseignement et l'apprentissage.
- Questionner sa posture d'enseignant et de formateur.
- Créer une leçon didactisée pour l'enseignement supérieur.

L'activité soutient le développement de la première compétence, mais les autres seront également développées (mesures d'accompagnement de l'apprentissage, posture de l'enseignant-chercheur, réflexions sur le dialogue entre partenaires pour la FI et FC).

Modalités de formation et de certification

L'activité est organisée par blocs de demi-journées une semaine sur deux sur un semestre, avec du travail à réaliser entre les séances. Elle est validée si les activités proposées sont effectuées ainsi que la réflexion personnelle finale (analyse didactique et transversale de la leçon proposée).

Il y a possibilité de suivre le module deux fois dans le cours de la formation, sur des objets d'apprentissage ou des enjeux différents (par exemple FC et FI).

Coordination

- [Pia Hoznour](#)

Dates et horaires

Cette activité est organisée dès le semestre d'automne 2024 et au moins une fois par année académique si le nombre de participant-e-s est au min. de 6. Elle est organisée pour un maximum de 15 personnes, et est ouverte aux auditeur-trice-s libres dans la limite des places disponibles.

MAS-PESHEP607 : Co-construction d'une compréhension partagée de l'institution (1 ECTS)

Le module doit permettre aux participant-e-s de co-construire une vision partagée des différents services et unités. Chaque participant-e participera à un temps d'observation-échanges avec différents personnels de la HEP afin de mieux en comprendre le fonctionnement. Cette activité peut-être choisie 3 fois au maximum au cours de la formation.

Objectifs d'apprentissage visés

- Améliorer la connaissance des fonctionnements de différents services de la HEP afin d'agir efficacement dans le système (HEP et partenaires).

Modalités de formation et de certification

L'activité devra prendre en compte les possibilités liées aux disponibilités des services qui proposeraient un accueil.

En cas de sélection de cet UF le ou la participant-e intéressé-e devra effectuée la procédure suivante :

1. choisir un objet de compréhension ;
2. se regrouper autour de cet objet lors d'une séance de partage des questionnements et représentations suivi d'un vote sur ce qui sera étudié ;
3. rechercher les informations existantes, identification et contacter la personne à interviewer ;
4. construire un questionnaire pour 1h d'entretien max., envisager une captation vidéo
5. mener l'entretien ;
6. effectuer une synthèse partageable sur un blog avec la capsule vidéo le cas échéant.

La certification s'appuiera sur la co-construction d'une connaissance partagée de la HEP en structurant différents articles de blog complémentaires pour mieux agir dans le système HEP et partenaires

Coordination

- [Adrien Ferreira De Souza](#)

Dates et horaires

L'activité est proposée chaque année au semestre de printemps si le nombre de participant-e-s est suffisant.

Module 7 : Activités pratiques orientées vers le terrain professionnel scolaire

Le septième module se compose d'activités de formation proposant de développer des pratiques issues du contexte professionnel scolaire. Le ou la participant-e-s devra sélectionner au moins une unités de formation pour un minimum de 1 ECTS au total afin de valider le module.

N° d'unité	Titre de l'unité	SA	SP	ECTS	Période conseillée
MAS-PESHEP701	Participation à la FC sur le terrain		X	1	Année 2
MAS-PESHEP702	Réaliser des visites de stage en tant que formateur-trice HEP	X		1	Année 2

MAS-PESHEP701 : Participation à la formation continue (FC) sur le terrain (X ECTS, à définir)

Cette activité de formation amènera les participant-e-s à accompagner le formateur ou la formatrice HEP dans le cadre d'une des formations continues attestée dispensées par la HEP Vaud. Cet accompagnement peut s'effectuer depuis la conception à la réalisation d'une formation continue.

Cette activité de formation n'est accessible qu'aux participant-e-s ayant suivi l'unité de formation MAS-PESHEP203 du module 2.

Objectifs d'apprentissage visés

- Identifier les enjeux liés à la conception et mise en œuvre d'une formation continue attestée ;
- Identifier les étapes du processus de conception et mise en œuvre d'une formation continue attestée ;
- Identifier les ressources à mobiliser et les collaborations à mettre en place dans le cadre d'une formation continue attestée ;
- Questionner la posture de formateur.trice ;
- Analyser la situation vécue au regard d'une des thématiques/problématiques vues dans /le module 2 (MAS-PESHEP203).

Cette activité permet de travailler les première, deuxième et quatrième compétences visées par le MAS.

Modalités de formation et de certification

Afin de sélectionner le cours de formation continue dans lequel le participant ou la participante fera son stage, il ou elle devra choisir un-e formateur-trice de terrain à partir d'une liste mise à disposition. Sur proposition de l'apprenant-e, il sera aussi possible de faire valider un-e autre formatrice-eur de la HEP Vaud. L'organisation de la participation sur le terrain se fera en accord avec le formateur ou la formatrice.

En lien avec le MAS-PESHEP 203, la validation de l'unité de formation se fait par le biais d'un rapport de stage (3-4 pages) autour d'une des problématiques vues précédemment et se divisant en deux parties :

- une description de l'activité de stage
- une analyse de la situation de stage relativement à la thématique/ problématique choisie (lien module 2)

Coordination

- **Membre de la FCA**

Dates et horaires

Cette activité peut être réalisée après la participation au MAS-PESHEP203 du module 2.

MAS-PESHEP702 : Réaliser des visites de stage en tant que formateur-trice HEP (1 ECTS)

Cette activité est articulée avec le MAS-PESHEP302 et est réalisée en même temps. Elle consiste à effectuer des visites de stage sur le terrain en endossant le rôle de formateur-trice HEP. La collaboration avec les praticiennes et les praticiens formateurs sera également un point clé de l'activité.

Contenus

- L'observation ;
- l'évaluation ;
- la communication du jugement professionnel.

Objectifs d'apprentissage visés

Les objectifs de cette UF sont directement en lien avec ceux de l'UF MAS-PESHEP302.

L'activité et les enseignements théorique permettront aux participant-e-s de :

- analyser la pertinence de s'appuyer sur les bilans précédents et la préparation de leçon fournie par l'étudiant-e
- identifier la posture de l'observation à adopter lors de l'enseignement d'étudiant-e en stage
- identifier les éléments sur lesquels focaliser son intention lors de l'observation
- évaluer de manière formative et certificative les pratiques de l'étudiant-e en stage
- communiquer ses observations et le résultat de son évaluation à l'étudiant-e
- rédiger un rapport de visite et un rapport du jury

Modalités de formation et de certification

Intercalée avec les enseignements de l'UF MAS-PESHEP 302, le participant devra effectuer deux visites de stage distinctes durant le semestre d'automne (SA). Les séances théoriques liées aux activités sont décrites dans l'UF MAS-PESHEP 302 et doivent impérativement être effectuée simultanément.

Les deux activités de formation se déclinent comme suit :

- Activité accompagnée 1 (entre séance 1 et 2 du MAS-PESHEP302) :
 - 1 visite en shadowing d'un-e enseignant-e HEP expérimenté-e dans les visites de stage (vous serez mis en contact avec un-e expert-e)
 - 1 entretien avec l'enseignant-e HEP expérimenté-e
- Activité en autonomie 2 (entre séance 2 et 3 du MAS-PESHEP302) :
 - 1 visite à réaliser en autonomie (les coordonnées du/de l'étudiant-e seront communiquées par le CefopE)
 - 1 entretien post-leçon à réaliser avec l'étudiant-e
 - 1 rapport de visite à rédiger

La validation sera réalisée de manière articulée avec le MAS-PESHEP302 : les participant.es produiront un texte réflexif de deux pages à partir de leur expérience vécue dans cette activité pratique (MAS-PESHEP 702), en mobilisant les contenus vus dans l'UF théorique (MAS-PESHEP302).

Coordination

- [Samyr Chajai](#)
- [Méliné Zinguinian](#)
- [Claudia Pinto Ferreira](#)

Dates et horaires

L'articulation des activités de cette unité de formation se déroule comme suit :

- MAS-PESHEP 302 Séance 1 : début septembre ;
- *MAS-PESHEP 702 Activité accompagnée* ;
- MAS-PESHEP 302 séance 2 : fin octobre ;
- *MAS-PESHEP 702 Activité en autonomie* ;
- MAS-PESHEP 302 séance 3 : mi-décembre.

Cette unité de formation a lieu tous les deux ans au semestre d'automne dès 2024.

Module 8 : Séminaire d'intégration (4 ECTS)

N° d'unité	Titre de l'unité	SA	SP	Nombre de jours	ECTS
MAS-PESHEP800	Séminaire d'intégration pour le MAS	X	X	7,5	4

Organisé sur la durée complète de la formation (excepté le dernier semestre), ce module obligatoire vise à jeter des ponts entre les savoirs théoriques et instrumentaux abordés dans les modules du MAS et les savoirs d'action issus de la pratique professionnelle de formatrice et formateur d'enseignant-e-s.

Le premier axe porte sur le développement de la pratique réflexive sur sa propre action en tant que formatrice et formateur d'enseignant-e-s. Les activités de ce module permettent d'analyser les expériences de terrain et de développer des savoirs professionnels, tout au long de la formation.

Le second axe porte sur l'accompagnement au projet de mémoire de manière à lui donner du sens mais aussi à analyser en interaction avec ses pairs les processus de formation et les impacts de la formation sur son projet.

Objectifs d'apprentissage visés

Au terme de ce module, les participant-e-s seront en mesure de :

- Analyser et situer leurs pratiques professionnelles de formatrice et formateur dans l'enseignement supérieur en vue de les problématiser, les réguler et les développer
- Analyser leur rôle et posture professionnelle de formatrice et formateur dans une institution de formation d'enseignant-e-s

Les 4 compétences sont susceptibles d'être mobilisées selon les situations d'apprentissage et pratiques analysées.

Modalités de formation et de certification

Sur le principe, les séminaires se font en présentiel où la présence est obligatoire. Selon les séances et en accord avec les participant.e.s, des solutions hybrides peuvent être négociées. L'enjeu sera de faire émerger des réflexions communes autour de thèmes liés à l'activité de formatrice et formateur de l'enseignement supérieur (présentation, échanges et analyse de situations professionnelles vécues par les participant-e-s, établissement de liens avec le référentiel de compétences...).

Conformément au RAS, Art.28, les modules d'intégration et les modules d'analyse des pratiques ne font pas l'objet d'une évaluation certificative. Les crédits ECTS correspondants sont attribués au participant qui y participe et répond à leurs exigences.

Coordination

- [Nathalie Deschryver](#)
- [Aude Ramseier](#)

Dates et horaires

Le séminaire se déroulera selon un rythme de 3 demi-journées par semestre, durant 5 semestres.

Module 9 : Mémoire (8 ECTS)

Ce module représente le travail de certification demandé pour l'obtention du titre du MAS-PESHEP. Ce module est obligatoire pour toutes et tous les participant-e-s.

N° d'unité	Titre de l'unité	ECTS
MAS-PESHEP900	Mémoire	8

Le.la participant.e rédige un mémoire de recherche (problématisation et démarche empirique) en lien avec les compétences visées dans la formation. L'objet s'inscrit dans le domaine de la recherche en formation des enseignants. Le travail vise idéalement la mise en œuvre d'un projet professionnel individuel ou d'équipe qui peut prendre diverses formes : conception et expérimentation d'un dispositif de formation d'enseignants, recherche-évaluation ou autre. D'autres formes peuvent être proposées et discutées avec la responsable de la formation. Le mémoire est dirigé ou co-dirigé par un membre du personnel d'enseignement et de recherche de la HEP, à l'exception des assistants, intervenant ou non dans le MAS. En fonction de sa compétence et de ses disponibilités, le directeur de mémoire sollicité donne son accord sur la base du sujet de mémoire et du projet que le participant lui soumet. Dans les consignes générales HEP, un mémoire de Master of Advanced Studies est réalisé sous la forme d'un texte dactylographié (environ 2500 signes par page), et compte, bibliographie et annexes non comprises entre 15 et 20 pages. Il est possible d'utiliser d'autres modes de présentation : un article de recherche et une capsule vidéo d'accompagnement, une capsule vidéo à visée de diffusion et un document écrit d'accompagnement, etc.

Objectifs d'apprentissage visés

- Mener de la recherche sur les pratiques de formation des enseignants

Les 4 compétences du MAS peuvent a priori être mobilisées à l'occasion de ce travail de recherche.

Modalités de formation et de certification

Les modalités sont les suivantes :

- Choix d'un.e directeur-trice
- Choix du sujet validé par le.la directeur.trice
- Accompagnement : en plus du suivi par le.la directeur.trice, un accompagnement collectif celui-ci est prévu dans le cadre du séminaire d'intégration.
- Choix du jury de 2 ou 3 personnes (au plus 1 externe à la HEP Vaud) dont le.la directeur.trice, par le.la directeur.trice sur proposition du participant.e
- Choix de la date de soutenance : avant l'échéance de la durée maximale des études, le participant.e fixe une date de soutenance orale, d'entente avec le directeur de mémoire et les autres membres du jury.

Concernant la certification :

- Dépôt-envoi du mémoire selon consignes
- Evaluation orale individuelle devant jury
- Le mémoire est évalué par une note et le module est validé si la note est égale ou supérieure à 4.

Coordination

- [Nathalie Deschryver](#)

Dates et horaires

Pour les dates de l'accompagnement, se référer à celles du séminaire d'intégration (MAS-PESHEP800).

Ce travail de mémoire représente une charge de travail de 240 heures.

Structure modulaire du programme

L'organisation modulaire vise à augmenter la cohérence de la formation et repose sur un travail d'équipe de formatrices et formateurs. Elle favorise le développement de compétences qui intègrent diverses sources de savoirs dispensés dans les cours et séminaires et constitue le cadre de l'évaluation certificative.

Les modules d'enseignement sont, en règle générale, composés :

- d'unités de formation mettant en œuvre diverses stratégies d'enseignement,
- d'une part de travail personnel fourni par les participant-e-s,
- d'une modalité d'évaluation qui valide l'intégration des différents apports du module et la consolidation du développement des compétences visées.

Les unités de formation peuvent prendre la forme de cours ou de séminaire.

Les séminaires sont de natures diverses : le séminaire standard, le séminaire à effectif réduit, le séminaire d'intégration. Ils permettent aux participant-e-s d'intégrer les apports du cours, notamment par le biais d'activités orientées sur la pratique et l'expérimentation de situations concrètes (ex. analyse de ses pratiques professionnelles). Les séminaires d'intégration permettent d'établir des liens entre des savoirs théoriques acquis dans le cadre de divers modules et des savoirs d'expérience acquis dans des lieux variés, en se centrant sur une thématique et sur l'analyse de la progression au cours du semestre.

Plus spécifiquement, le programme de formation MAS PESHEP a la particularité de permettre aux participantes et participants de sélectionner de manières précises les différents apprentissages qui leur font sens et répondent à leurs différents besoins. De ce fait, la formation prend une dimension « sur mesure » et permet à chacun de moduler son programme à sa guise.

Tableau de correspondance modules et compétences travaillées

Au regard de la présentation des compétences travaillées dans la formation (voir p.4) et de la description des modules de formation, le tableau suivant met en correspondance les contenus des modules avec les compétences principales que les participant-e-s pourront travailler au cours de la formation.

	Nom du module	Compétences (voir page 5)				ECTS
		1	2	3	4	MAS
MAS-PESHEP100	Socle commun	X	X	X	X	10
MAS-PESHEP200	Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de formation variés et adaptés au contexte de la formation supérieure des enseignants initiale et continue	X				38
MAS-PESHEP300	Accompagner des individus dans leurs apprentissages et leurs projets en formation initiale et continue		X			
MAS-PESHEP400	Mener de la recherche pour l'enseignement et la formation			X		
MAS-PESHEP500	Agir dans le système (HEP et partenaires)				X	
MAS-PESHEP600	Activités pratiques orientées vers le terrain professionnel des HEP	X	X	X	X	
MAS-PESHEP700	Activités pratiques orientées vers le terrain professionnel scolaire	X	X	X	X	
MAS-PESHEP800	Séminaire d'intégration	X	X	X	X	4
MAS-PESHEP900	Travail final d'évaluation et mémoire	X	X	X	X	8

Calendrier de la formation

En principe, des séances de cours seront organisées sur plusieurs jours la 2^e quinzaine d'août ainsi que dans l'intersemestre de janvier-février. En cours de semestre, le jour de formation privilégié est le jeudi. A noter que pour les unités de formation qui sont organisées hors de ce MAS mais proposées comme option, les jours peuvent différer.

Principes de l'évaluation

L'organisation de la formation dicte le principe général de l'évaluation. Il s'agit pour les participant-e-s de prendre la mesure de l'acquisition progressive de leurs compétences et, pour l'institution, d'attester de leurs acquis. Deux types d'évaluation répondent à ces objectifs : l'évaluation formative et l'évaluation certificative.

A. Évaluation formative

En cours de module, l'évaluation formative offre des retours d'informations aux participant-e-s sur le niveau de leurs acquisitions. Cette évaluation peut prendre diverses formes, par exemple : bilan réflexif, exercice illustrant un cours, études de cas, discussions en groupe, analyses de vidéos, etc.

B. Évaluation certificative

L'évaluation certificative détermine l'attribution des crédits ECTS correspondants. Cette évaluation mesure l'atteinte du niveau de maîtrise des compétences professionnelles fixé par le plan d'études et mentionné dans le descriptif du module, en relation avec chacune des compétences travaillées. Les modules faisant l'objet d'une évaluation certificative ont une validation « acquis » ou « non acquis ». En complément, les participant-e-s reçoivent un feedback sous forme de grille critériée et/ou de commentaire.

Les modalités ainsi que les critères d'évaluation sont communiqués préalablement aux participant-e-s.

Lieu de la formation

Haute école pédagogique du canton de Vaud

Av. de Cour 33 et Av. des Bains 21
1014 Lausanne

Direction

Responsable du programme

- **Nathalie Deschryver**, Chargée d'enseignement (UER DV, FCC, CSeL)

Responsables du pilotage des formations continues certifiées

- **Nathalie Deschryver**, Chargée d'enseignement (UER DV, FCC, CSeL)
- **Amaury Daele**, Professeur HEP Associé (UER DV) et responsable de la Filière FCC

Équipe pédagogique

Formatrices et formateurs membres du comité de programme

- **Anne Bationo Tillon**, Professeure HEP ordinaire (UER MI)
- **Noria Baur**, Chargée d'enseignement (UER DV)
- **Isabelle Capron Puozzo**, Responsable R&D, Haute école pédagogique du Valais
- **Samyr Chajai**, Chargé d'enseignement (UER AGIRS), responsable du CefopÉ
- **Rosalie Chevaley**, Formatrice, Metonomy (<https://www.metonomy.community/>)
- **Anne Clerc-Georgy**, Professeure HEP ordinaire (UER EN, Labo 3LS)
- **Mélanie Crausaz**, Chargée d'enseignement (UER AGIRS, CeQual)
- **Amaury Daele**, Professeur HEP associé (UER DV) et responsable de la Filière FCC,
- **Nathalie Deschryver**, Chargée d'enseignement (UER DV, FCC, CSEL)
- **Soraya De Simone**, Chargée d'enseignement (UER EN)
- **Deborah Dominguez**, Chargée d'enseignement (UER DV, FS2)

- **Laurent Droz**, Professeur associé et responsable de la Filière SII
- **Adrien Ferreira De Souza**, Chargé d'enseignement (UER PS et MI)
- **Mathilde Ferro**, Chargée d'enseignement (USIAP, pôle EPF)
- **Laurent Fillietaz**, Professeur UNIGE ordinaire, FPSE (SA3 – Interaction et formation)
- **Pia Hoznour**, Chargée d'enseignement (UER EN, Labo 3LS)
- **Roxane Gagnon**, Professeure HEP ordinaire (UER FR)
- **Jean-Luc Gilles**, Professeur HEP ordinaire (UER EN)
- **David Kohler**, Formateur, Metonomy (<https://www.metonomy.community/>)
- **Lisa Lefèvre**, Professeure HEP associée (UER PS)
- **Maude Loi Zedda**, Chargée d'enseignement (UER AGIRS)
- **Corinne Marlot**, Professeure HEP ordinaire (UER MS)
- **Boris Martin**, Professeur HEP associé (UER AGIRS), responsable de l'USIAP
- **Laetitia Mauroux**, Chargée d'enseignement (UER EN, Labo 3LS)
- **Delphine Odier-Guedj**, Professeure HEP ordinaire (UER PS)
- **Jonathan Pellet**, Collaborateur CSeL
- **Nicolas Perrin**, Professeur HEP ordinaire (UER EN) et responsable du CSeL
- **Cyril Petitpierre**, Directeur de la formation
- **Claudia Pinto Ferreira**, chargée d'enseignement (CefopÉ)
- **David Piot**, Chargé d'enseignement (UER MI, CSEL)
- **Michele Poretti**, Professeur HEP associé (UER AGIRS, LATEFA) et responsable de la filière SI
- **Florence Quinche**, Professeure HEP associée (UER AT, CSeL-UPAV)
- **Aude Ramseier**, Chargée d'enseignement (UER AGIRS)
- **Silvia Sá**, Chargée d'enseignement (UER AGIRS, CeQual)
- **Jérémie Sanchez**, Chargé d'enseignement (CeQual)
- **Frédéric Thurte**, Chargé d'enseignement (USIAP, pôle EPF)
- **Sylviane Tinembart**, Professeure HEP ordinaire et responsable de l'UER AGIRS
- **Matthias Urban**, Metteur en scène de théâtre, collaborateur HEP (UER FR)
- **Katja Vanini De Carlo**, formatrice à la SUPSI et dans le cadre de la formation PIRACEF (HEP Vaud)
- **Méliné Zinguinian**, Chargée d'enseignement (UER AGIRS, CefopÉ, Filière PS)

Membres partenaires du comité de programme

- **Anne-Marie Geinoz**, formatrice à la HEP FR
- **Julie Jovignot**, Doyenne des formations continues et prestations aux tiers de la HEP FR
- **Anne-Françoise Martinon**, Responsable Domaine Formation Continue et Formations Complémentaires de la HEPVS
- **Matthias Oggier**, formateur à la HEP VS

Évaluation des modules et du cursus

Afin d'assurer une régulation à court, moyen et long terme de la formation, l'avis des participant-e-s sur la formation est demandé à intervalle régulier, tout au long du parcours de formation (questionnaire en ligne). Cette évaluation des enseignements par les participant-e-s est conduite par le Pôle Enquêtes pour la Formation et le Pilotage et contribue à l'amélioration continue de la qualité de l'offre de formation continue certifiée de la HEP Vaud.

Par ailleurs, à tout moment, il est possible de faire remonter auprès de l'équipe pédagogique, des responsables du CAS ou de la filière des formations continues certifiées toute information utile au suivi et à l'amélioration de nos programmes.

Frais d'inscription et taxes

Finance d'inscription à l'admission : **CHF 100.-**

Coût pour l'ensemble du MAS : **CHF 23.000**

En principe, la finance de formation est divisée à parts égales entre les semestres concernés. Elle fait l'objet d'une facturation semestrielle au 30 septembre et au 28 février au plus tard (pour plus d'informations, consultez la [directive 02_01](#), article 13 ; etudiant.hepl.ch/directives).

Services aux participant-e-s

Service académique

Le Service académique assure la gestion des admissions, les prestations de suivi administratif et de conseil aux études.

Contact

Service académique – Formation Continue Certifiée
Haute école pédagogique du canton de Vaud
Avenue de Cour 33
1014 Lausanne

Téléphone : +41 21 316 92 70

E-mail : etudiants-fcc@hepl.ch

Liens utiles

candidat.hepl.ch/pg > page « Questions fréquentes »

candidat.hepl.ch/mas-peshep

Conditions d'admission

Sont admise-s au programme de formation, les candidat-e-s porteuses ou porteurs d'un titre d'enseignement reconnu (ou jugé équivalent) ou d'un titre de niveau Bachelor délivré par une haute école suisse (ou équivalent).

Admission en cas de non-possession des titres requis

Si la candidate ou le candidat n'est pas en possession des titres requis pour l'admission, il-elle peut déposer une demande d'admission sur dossier auprès du Service académique dans les mêmes délais que l'inscription en ligne et l'envoi du dossier de candidature (Directive 05_03 ; www.etudiant.hepl.ch/directives).

Dans ce cas, une procédure spécifique est à suivre, impliquant notamment le paiement d'une finance d'inscription de Fr. 300.— non remboursable.

Validation des acquis d'expérience (VAE)

Si la candidate ou le candidat est âgé de 30 ans révolus au plus tard le 1er septembre précédant la rentrée des cours Et bénéficie d'une expérience académique d'au moins 3 ans en HEP et/ou en HE (personnel d'enseignement et de recherche), il ou elle pourrait bénéficier de la procédure de VAE.

Les informations sur la procédure sont décrites [en ligne sur le portail candidat](#).

Renseignements auprès du conseiller aux études

Téléphone : +41 21 316 92 70 e-mail : etudiants-fcc@hepl.ch

Les demandes déposées hors délai d'inscription ne seront pas prises en compte.

Procédure d'inscription à la formation

Constitution du dossier électronique de candidature

La démarche d'inscription s'effectue en ligne à l'aide du formulaire électronique :

candidat.hepl.ch/formulaire-admission

Les documents suivants sont à télécharger en format électronique sur la plateforme en ligne :

- curriculum vitæ
- copie du titre requis par les conditions d'admission
- récépissé de paiement de la finance d'inscription (ou paiement en ligne via la plateforme)
- demande d'autorisation comprenant le préavis de sa direction d'établissement et l'autorisation d'entrée en formation de l'autorité cantonale d'engagement concernée. Ce formulaire, accessible lors de l'inscription, est exigé uniquement pour les collaboratrices et collaborateurs salariés de la DGEO, de la DGEP et du SESAF ou de l'un des organismes subventionnés placés sous la surveillance de l'un de ces trois services cantonaux ainsi que du SPJ.

Jusqu'au dépôt final de la candidature en ligne, les données peuvent être actualisées et il est possible de déposer, supprimer ou remplacer les pièces jointes au dossier.

Le délai pour valider l'inscription électronique avec l'ensemble des documents est fixé au **28 ou 29 février précédent l'année de formation**. Les inscriptions restent ouvertes au-delà du délai si des places sont encore disponibles.

La HEP peut limiter les admissions lorsque le nombre de candidatures remplissant les conditions générales d'admission est supérieur aux places ouvertes à la formation. Dans ce cas, les candidat-e-s sont retenu-e-s conformément au [règlement de la formation](#) ([Directive 05_65 etudiant.hepl.ch/directives](http://Directive 05_65_etudiant.hepl.ch/directives)). **L'ordre d'arrivée du formulaire électronique est pris en compte**. Elle se réserve par ailleurs la possibilité de repousser l'entrée en formation en cas de nombre insuffisant d'inscriptions.

Finance d'inscription

Versement de la finance d'inscription de CHF 100.– **non remboursable** sur l'IBAN CH59 0076 7000 L525 8094 4 (Banque Cantonale Vaudoise, BIC/SWIFT : BCVLCH2LXXX) ; titulaire : Haute Ecole Pédagogique, 1014 Lausanne, **en précisant le motif du paiement, ainsi que votre nom et prénom**
« Finance Inscription_Nom_Prénom ».

Ce paiement peut être directement effectué via la plateforme d'inscription en ligne.

Décision d'admission

La HEP étudie le dossier de candidature et décide de l'admission en formation. Elle informe la candidate ou le candidat de sa décision au plus vite possible.

Prise en compte des études déjà effectuées

Une fois l'admission décidée, une demande de **prise en compte des études déjà effectuées** peut être adressée au Service académique pour que soient pris en compte des crédits de formation obtenus lors d'une certification antérieure dans une des thématiques abordées par le plan d'études de la formation (possibilité d'équivalence ; Référence [Directive 05_04](#) ; etudiant.hepl.ch/directives). Cette demande unique doit être présentée au plus tard jusqu'au **31 juillet 2023**.

Renseignements auprès du conseiller aux études

Téléphone : +41 21 316 92 70

E-mail : etudiants-fcc@hepl.ch

Conditions spécifiques aux enseignant-e-s vaudois-es ou personnels d'établissements subventionnés par l'État de Vaud

Sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation d'entrée en formation (voir ci-dessus « Procédure d'inscription à la formation »), les collaboratrices et collaborateurs de la DGEO², de la DGEP, du SESAF ou d'établissements d'enseignement spécialisé subventionnés par le SESAF bénéficient d'une prise en charge par le service employeur ou par la HEP du coût de la formation.

Pour les conditions de décharge ou la prise en charge de certains frais, ces personnes peuvent s'adresser à leur service employeur² respectivement leur direction d'établissement.

Conditions spécifiques au personnel de la HEP Vaud

Les membres du personnel de la HEP Vaud bénéficient d'un « Soutien à une formation diplômante » dont les conditions sont décrites dans le portail collaborateur de la HEP Vaud.

Inscription en tant qu'auditrice ou auditeur

Toute personne âgée de 25 ans et qui désire suivre des enseignements sans viser l'obtention du MAS peut s'inscrire en tant qu'auditrice ou auditeur. Certaines unités de formation et activités de ce programme sont ouverts aux auditrices et auditeurs. Cette information est indiquée dans leur descriptif.

Le nombre d'auditrices et auditeurs par module étant limité, les inscriptions sont retenues par ordre chronologique d'arrivée. Pour plus d'information et l'inscription se renseigner auprès de la Filière de formation continue attestée.

Renseignements et formulaire d'inscription à télécharger sur :

<http://candidat.hepl.ch/accueil/admissions/auditeurs.html>

Carte d'inscription

Les participant-e-s à des formations continues certifiées peuvent bénéficier d'une carte d'inscription, il suffira d'en faire la demande auprès du service académique (etudiants-fcc@hepl.ch) dès le démarrage de la formation.

Cette carte permet de faire des photocopies (solde de Fr. 20.— par année) et de bénéficier de rabais dans certains commerces.

Pour plus d'informations : etudiant.hepl.ch/carte-etudiant

Conditions en cas de désistement

En validant le dossier électronique de candidature, l'engagement au programme de formation est considéré comme ferme.

En cas de désistement annoncé au moins un mois avant le début de la formation ou avant le 15 août, la facture est annulée.

En cas de désistement annoncé moins d'un mois avant le début de la formation ou une fois la formation commencée, la totalité de la finance de formation du semestre concernée est due, sous réserve de cas de force majeure.

Délivrance des titres et du supplément au diplôme

Les titres sont décernés lorsque le-la participant-e a satisfait aux exigences du règlement des études et du plan d'études. Ils sont accompagnés d'un supplément qui contient des informations précises sur la nature et le niveau du diplôme. Dès la décision prononcée, le-la participant-e peut disposer d'une attestation de réussite. Une fois par année, la HEP Vaud organise une cérémonie de remise des titres.

²DGEO, Direction RH, Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne ; DGEP, Unité RH, Saint-Martin 24, 1014 Lausanne ; Pour l'enseignement spécialisé, écoles publiques : SESAF, Direction RH, Cité-Devant 14, 1014 Lausanne.

Lorsqu'un programme de formation comporte deux ou trois étapes de qualifications (CAS, DAS, MAS), le cumul des titres n'est pas autorisé. Seul le titre de niveau supérieur est délivré.

Campus de la HEP Vaud

Plusieurs services sont offerts aux participant-e-s sur le Campus de la HEP Vaud : activités culturelles et sportives, mobilité, aumônerie, bibliothèque, restaurant, renseignements généraux, notamment en collaboration avec l'association des étudiants de la HEP Vaud.

Pour plus d'informations : etudiant.hepl.ch/campus

Base juridique

Le présent guide constitue un document pédagogique susceptible d'être modifié. Seul le cadre juridique suivant fait foi.

Loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (LHEP) etudiant.hepl.ch/lois-reglements-hep

Règlement du 3 juin 2009 d'application de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (RLHEP).

Règlement du 28 juin 2010 des études menant à un CAS, DAS, MAS (RAS)

Directive 05-70 (voir sur etudiant.hepl.ch/directives) du programme de formation menant au MAS PESHEP

**Haute école pédagogique du canton
de Vaud Service académique
Formation continue certifiée**
Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne

Téléphone. : + 41 21 316 92 70
etudiants-fcc@hepl.ch

www.hepl.ch

hep/

Haute école pédagogique du canton de Vaud
Avenue de Cour 33 – CH-1007 Lausanne
www.hepl.ch

